

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 3

**Vie associative et ethnicité.
Le discours de leaders d'origine italienne
de la région de Montréal**

par Marthe Therrien et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

**Centre de recherche sur
les relations interethniques et le racisme (CRRIR)**

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal
Département de sociologie
C.P. 8888, succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque
de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite
de la directrice de la recherche.

ISBN 2-921600-02-1

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

**LES CAHIERS DU
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME**

no, 3

**Vie associative et ethnicité.
Le discours de leaders d'origine italienne
de la région de Montréal**

par Marthe Therrien et
Micheline Labelle

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

1993

CRRIR

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	8
1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON	10
1.1 Remarques méthodologiques	10
1.2 Profil de l'échantillon de la communauté italienne	12
2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	14
2.1 Remarques méthodologiques	14
2.2 Relevé de la participation des leaders	15
2.3 Niveau de responsabilité des leaders	15
2.4 Composition des associations et organismes	17
2.5 Type d'associations et d'organismes	18
2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes	22
3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS	23
3.1 Tradition familiale	23
3.1.1 Engagement des parents des répondants	23
3.1.2 Influence des parents sur les répondants	26
3.2 Expériences de jeunesse	26
3.3 Expériences liées à la communauté italienne de Montréal	27
3.3.1 Organisation de la communauté	27
3.3.2 Sollicitation de la part de la communauté	28
3.4 Expériences liées à la société québécoise ou canadienne	29

3.4.1 Problèmes d'intégration et de discrimination	30
3.4.2 Expériences professionnelles	33
3.4.3 Engagement politique	34
3.5 Expériences liées à la question des femmes	36
4. LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS	36
4.1 Formes d'engagement jugées prioritaires et rôles des divers types de regroupement	37
4.1.1 Priorité aux associations monoethniques	37
4.1.2 Priorité aux organismes multiethniques ou rattachés à la société globale	42
4.1.3 Autres points de vue	44
4.2 Rôles des associations de la communauté italienne	44
4.2.1 Intégration à la société québécoise	45
4.2.2 Préservation de l'identité ethnoculturelle	46
4.2.3 Représentation de la communauté	48
4.2.4 Maintien de liens avec l'Italie	49
5. LA VISION DU LEADERSHIP	51
5.1 Perception des répondants quant à leur propre leadership	52
5.2 Perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership	52
5.3 Définition du leader	52
5.4 Caractérisation du leadership de la communauté	54
5.4.1 Critique du leadership de la communauté	54
5.4.2 Leadership des femmes	56
5.4.3 Leadership religieux	62
CONCLUSION	63
ANNEXE: TABLEAUX SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS D'ORIGINE ITALIENNE AU MOMENT DE L'ENQUETE	67
BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE	73

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE <i>ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL</i>	75
RAPPORTS DE RECHERCHE	75
MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE	77
PUBLICATIONS	77
COMMUNICATIONS	77
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	79

AVANT-PROPOS

L'objectif de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* était de faire une étude comparée du discours de leaders d'associations communautaires à caractère ethnique (italiennes, juives, haïtiennes et libanaises) sur l'immigration, le mouvement associatif, l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur communauté respective, et sur le rôle de l'ethnicité dans la société québécoise. Cette recherche nous a permis d'amasser une masse imposante de données discursives (terminologie, évaluations, interprétations) relatives à ces divers thèmes.

Nous appelons ici "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des exécutifs d'associations à caractère ethnique (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, coordonnateur et conseiller spécial). Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de défense des minorités ethniques et/ou racisées, et étant reconnus dans leur communauté. Par ailleurs, les personnes interviewées ne le seront pas à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus porteurs d'ethnicité, du fait de la fonction et de leur rôle au sein de regroupements à caractère ethnique.

L'importance théorique de la recherche réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, thème qui se situe au carrefour de la sociologie de la question nationale (rapports minorités et majorité). Par ailleurs, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions qu'ont les Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration effective de ces derniers, peu d'études se sont penchées sur les visions du monde relatives à l'ethnicité que véhicule l'*intelligentsia* des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur les transformations de la société québécoise et l'"identité" qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique, à la montée des tensions dues au

racisme. Nous croyons que la population et les divers intervenants dans les affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que défendent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques en matière de pluralisme ethnoculturel dans le contexte particulier de la société québécoise et en relation avec les problèmes que rencontre leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent avec la majorité québécoise francophone et les minorités ethniques et racisées. En ce sens, nous pensons que le thème de recherche choisi est pertinent sur le plan socio-culturel et politique et qu'il pourrait fournir des données intéressantes pour l'élaboration de politiques.

Le terrain a eu lieu entre février 1990 et mai 1991. La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Elle repose sur des entrevues en profondeur que j'ai réalisées auprès de 84 interviewés qui se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de vingt personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Afin de permettre l'analyse théorique du matériel recueilli, il nous a paru nécessaire d'en dégager une première représentation d'ensemble, et ce pour chacune des quatre communautés ethniques retenues. Nous nous sommes alors fixé deux objectifs: d'une part, rendre compte de la complexité et de la richesse du discours sur les divers thèmes et, d'autre part, faire de nos rapports de recherche de véritables outils de travail, non seulement pour les phases subséquentes de l'analyse, mais aussi pour de futures recherches.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi de produire une description détaillée du corpus recueilli. Tout au long de ce travail, nous avons ainsi essayé de suivre le plus possible la trame discursive, et ce malgré les inévitables répétitions et surtout malgré les frustrations qui en résultent en termes d'analyse. Ces rapports de recherche, réalisés sous ma direction, se veulent donc une description attentive de chacun des thèmes retenus. Leur conclusion n'offre pas de synthèse théorique; plus modestement, nous avons plutôt opté pour une synthèse descriptive des thèmes présentés. Première étape de travail, ces rapports constituent le support matériel pour l'analyse et l'interprétation théorique qui sont présentées dans d'autres types de travaux, les articles de synthèse notamment (voir liste à la fin du document).

On remarquera que si nous avons cherché à nous conformer aux exigences d'une analyse thématique et horizontale de contenu, nous ne nous sommes toutefois pas arrêtés à la description plus verticale des propos recueillis, comme l'aurait demandé, par exemple, une approche davantage centrée sur l'analyse de discours.

J'ai personnellement assuré la révision des extraits des entrevues. Ces extraits, reproduits dans un français standardisé, sont souvent présentés sous forme de dialogues entre moi et l'interviewé; la question apparaît alors en italique. Nous avons décidé, afin de préserver l'anonymat des répondants, de les identifier en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur statut légal. Or, il arrive dans certains cas, que des leaders partagent le même profil, d'où l'impossibilité de retracer l'ensemble des interventions d'un même leader qui sont reproduites dans les rapports de recherche, ce dont nous souhaitons avertir le lecteur.

On notera les difficultés terminologiques qui interviennent dans le discours sur les relations ethniques. Les termes couramment véhiculés dans le lexique ethnoculturel québécois et canadien ne sont pas sans ambiguïtés ou sans connotations politiques. Comment définir les Québécois qui s'identifient comme des Canadiens français? Comment éviter les termes "communautés culturelles", "minorités visibles", "allophones", de façon systématique et cohérente? L'entreprise n'est pas facile et nous partageons largement le regard critique de plusieurs des personnes interviewées sur cette terminologie de construction de l'altérité. Néanmoins, dans la mesure où certains termes se sont massivement imposés, comme c'est le cas de "communautés ethniques" ou d'"associations ethniques", il n'est pas toujours possible d'en faire l'économie.

Nous tenons à remercier les organismes subventionnaires qui ont rendu la recherche possible: l'Université du Québec à Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines, la Fondation Thérèse-Casgrain, le Secrétariat d'État, Direction du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Nous exprimons également notre gratitude aux personnes-ressources pour leurs conseils lors de la constitution de l'échantillon des interviewés et aux "leaders" dont la collaboration a été exemplaire.

Plusieurs personnes ont été associées aux premières phases de la recherche, à des titres divers, et nous les remercions: Brian Aboud, Rachid Bagaoui, Diane Lessard, Dominique Michaud, Linda Petrantonio, Maria Vaccaro. Nous remercions les assistants et assistantes de recherche qui ont travaillé à

l'analyse des données: Gaétan Beaudet, Carolyne Cianci, Martin Goyette, Martine Paquin, Anne-Lise Polo, Francine Tardif, Marthe Therrien. Élise Desjardins, Martine Paquin, Francine Tardif et Marthe Therrien ont assuré la mise en forme et la correction des rapports de recherche. Les personnes ayant effectué la transcription des entrevues sont: Jennifer Beeman, Hélène Brien, Laura Bush, Irène Cartier, Denyse Therrien. Nous les remercions.

Nous exprimons notre reconnaissance au professeur Joseph Lévy pour ses commentaires et suggestions lors de la rédaction de ce rapport.

Micheline Labelle, professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

N.B. Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Cette étude, centrée autour du discours des leaders de la communauté italienne de Montréal sur l'ethnicité et le racisme, s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large qui a pour objet l'analyse du discours de leaders des communautés juive, haïtienne, italienne et libanaise de la région de Montréal sur les phénomènes liés à l'ethnicité et au pluralisme dans le contexte de la société québécoise.

Dans leur ouvrage intitulé *Les Italiens au Québec*, Painchaud et Poulin (1988) situent en 1875 la fondation à Montréal de la première association italienne du Canada et en 1902, celle de la Société d'aide à l'immigration. En dépit de son ancienneté, la communauté italienne a longtemps entretenu l'idée du retour au pays d'origine. C'est peut-être ce qui explique la création relativement récente, dans les années 1960 et 1970, de la plupart des associations italiennes.

La communauté italienne est issue de migrations à caractère économique qui se sont surtout produites à partir du début du XX^e siècle, le mouvement le plus important se situant au cours des années 1950. Selon les données du recensement de 1986, la population d'origine italienne unique représente plus de 160 000 personnes et celle d'origines diverses, 34 000 personnes. La communauté italienne du Québec s'élèverait donc à plus de 150 000 personnes. Elle a une insertion linguistique diversifiée, polarisée longtemps autour du choix de la langue française ou de la langue anglaise (Taddeo, Tarras, 1987; Linteau, 1987).

Ce rapport examine les manifestations de l'ethnicité dans le discours des leaders d'origine italienne rencontrés portant sur le mouvement associatif. De manière plus spécifique, l'étude comporte trois dimensions:

- **La participation des leaders**, pour laquelle on a retenu cinq catégories d'analyse: relevé de la participation au sein des associations et organismes recensés, niveau de responsabilité des leaders, composition des associations et organismes recensés, type et rayonnement géographique des associations et organismes recensés;
- **les facteurs de l'émergence de l'engagement communautaire des leaders**, qu'on a regroupés en six catégories: influence du pays d'origine, tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à

la communauté d'appartenance, expériences liées à la société québécoise ou canadienne; expériences liées à la question des femmes;

- **les rôles des divers types d'associations et d'organismes recensés**, examinés à l'aide de deux grandes catégories: formes d'engagement jugées prioritaires et rôles distinctifs de chacune de ces formes d'action, et rôles attribués aux associations monoethniques;

- **la vision du leadership**, analysée à l'aide de quatre catégories: perception des répondants quant à leur propre leadership, perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership par le milieu, définition du leader, et caractérisation du leadership de la communauté.

Le rapport comprend cinq parties. Il débute avec une présentation de la méthodologie de la recherche et du profil des leaders d'origine italienne interviewés, puis il traite successivement des principales dimensions de la participation des leaders au sein d'associations ou d'organismes de leur communauté, d'organismes multiethniques et d'organismes de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne, des facteurs à l'origine de l'engagement communautaire des leaders, de la perception des leaders quant aux rôles respectifs que remplissent les divers types d'organismes et en particulier les associations monoethniques, et enfin, de leur analyse des problèmes de leadership existant dans leur communauté d'appartenance. La conclusion résume les principaux points du rapport, et une annexe présente une série de tableaux sur la participation des leaders d'origine italienne.

1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

1.1 Remarques méthodologiques

Nous n'explicitons pas ici la méthodologie globale de la recherche, que l'on pourra consulter dans Problématique générale de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations ethniques de la région de Montréal* (Labelle, 1993). La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Micheline Labelle a recueilli le discours des leaders ethniques par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. Le terrain a été effectué de février 1990 à mai 1991. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information (Ghiglione, Matalon, 1983; Poirier, Clapier-Valladon, Raybault, 1983), sur les sources de variance de ce discours. Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble des discours qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées.

La base d'échantillonnage a été constituée des associations de la région métropolitaine de Montréal correspondant aux communautés ethniques choisies. Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques et/ou raciales, et étant reconnues dans leur communauté. Dans une première phase, seuls ont été retenus les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socio-culturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés. Ces secteurs d'intervention ont d'abord été identifiés grâce au répertoire des associations ethniques du MCCI (Québec, 1990), et grâce à la consultation préalable de personnes-ressources dans chaque communauté. Les associations appartiennent aux catégories inspirées des travaux de Louis-Jacques Dorais sur les associations vietnamiennes (1990).

La majorité des leaders proviennent d'organismes communautaires monoethniques. Un certain nombre, dans chaque communauté, a été choisi dans des associations multiethniques, lesquelles ont été

identifiées dans le répertoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par des personnes-ressources oeuvrant au Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec et/ou provenant des communautés étudiées.

Deux critères ont servi à la sélection des répondants: 1) le premier renvoie à la définition du leader ethnique, telle qu'elle peut permettre d'identifier celui-ci ou celle-ci parmi les membres d'un organisme; 2) le second renvoie au sexe des répondants. En ce qui a trait au premier critère, rappelons d'abord la définition que nous avons adoptée du leader. Nous avons d'abord désigné comme "leaders ethniques" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des conseils d'administration d'associations ethniques (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, etc.). Suite à nos consultations auprès des personnes-ressources, nous avons dû élargir la notion de leader en vertu des critères subjectifs qui ont été suggérés. En effet, plusieurs des personnes-ressources ont identifié un leadership informel accolé à des bénévoles ou à des membres influents, absent des structures associatives, mais néanmoins éminemment présent. Par ailleurs, les personnes n'ont pas été interviewées à titre de porte-paroles de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus producteurs et porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements dont la raison sociale est orientée en ce sens.

Pour l'identification des leaders, les informateurs-clés consultés ont d'abord procédé à une hiérarchisation des associations de leur communauté respective, et des associations multiethniques où nous serions susceptibles d'identifier des leaders importants. Cette méthode s'inspire de la stratégie de sélection proposée par Herberg (1990) pour la collecte de l'information pertinente sur les associations ou institutions que peut développer un groupe ethnique. Ils ont tenu compte de la variabilité des orientations sociales, religieuses et politiques de ces associations.

Suite à cette étape, ils ont identifié les leaders eux-mêmes. À partir de ce pool d'informations, nous avons choisi les premiers répondants. La méthode dite boule-de-neige a également été utilisée en cours de route.

Le second critère renvoie à la nécessité de s'assurer d'une répartition équitable quant au sexe des répondants.

Les répondantes et répondants interviewés se distribuent comme suit: 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 22 leaders d'origine italienne (12 hommes, 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de vingt personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et pour celui de leurs leaders.

Les entrevues se sont déroulées en français avec vingt des leaders de la communauté italienne rencontrés alors que trois se sont partiellement faites en italien (avec l'aide d'une interprète). Toutes les entrevues avec les leaders d'origine haïtienne se sont faites en français. Avec les leaders de la communauté juive, 19 des entretiens se sont déroulés en français, deux en anglais et on utilisa le français et l'anglais au cours de quatre rencontres. Quant aux leaders de la communauté libanaise, quatorze ont utilisé le français, deux l'anglais et un dernier l'arabe (l'entrevue s'est faite avec l'aide d'un interprète).

Le présent rapport de recherche porte uniquement sur le discours des leaders de la communauté italienne de la région de Montréal.

1.2 Profil de l'échantillon de la communauté italienne¹

Les leaders d'origine italienne (12 hommes et dix femmes) interviewés sont originaires de villes ou de villages du centre et du sud de l'Italie, à l'exception de quatre personnes nées au Canada. Les personnes nées en Italie vivent au Québec depuis 24,2 ans en moyenne.

La majorité des personnes rencontrées se déclare de langue maternelle italienne. Leur âge moyen est de 43,4 ans. Seize d'entre elles possèdent un diplôme universitaire. Elles sont issues de familles ouvrières ou paysannes (la moitié des cas) et de la petite bourgeoisie (petits commerçants, fonctionnaires, etc). Elles ont bénéficié d'un net processus de mobilité sociale et oeuvrent comme industriels, propriétaires ou cadres d'entreprises de services, enseignants, employés dans les services communautaires, religieux, etc.

¹. Pour une description plus complète de l'échantillon, voir Tardif, Labelle (1993).

Comme langue d'usage à la maison, dix des 22 leaders interviewés rapportent parler exclusivement l'italien, six autres disent que l'italien est l'une des langues d'usage, cinq identifient le français seulement et un dernier déclare faire usage du français et de l'anglais. Au travail, 18 leaders utilisent le français et quinze font usage de l'italien; près du tiers (sept) des leaders rencontrés font usage du français, de l'italien et de l'anglais alors que six d'entre eux n'utilisent professionnellement qu'une seule langue.

Un peu plus de la moitié des répondants habite dans un quartier multiethnique. Aucun d'entre eux ne demeure dans un quartier majoritairement italien. Sept leaders habitent un quartier à dominante canadienne-française et deux autres répondants résident dans un quartier à dominante anglophone d'origine canadienne-anglaise.

Quatorze des 22 leaders de la communauté italienne considèrent qu'il n'existe pas de lien entre leur milieu de travail et les questions ethniques, contrairement à huit autres qui établissent de tels liens. Treize répondants travaillent dans un milieu multiethnique, deux dans un milieu francophone d'origine canadienne-française et sept autres au sein de leur communauté d'origine.

Dix-sept des 35 enfants des leaders de la communauté italienne interviewés ont fréquenté le cégep. Ils ont tous fréquenté des cégeps du secteur public et dix d'entre eux se sont inscrits à des établissements anglophones.

Au moment des entrevues, 16 des enfants des leaders de la communauté italienne interrogés poursuivaient des études universitaires. Seulement quatre d'entre eux ont terminé leurs études dans des universités québécoises francophones. Dix d'entre eux fréquentaient des universités québécoises anglophones et deux autres une université américaine. Trois d'entre eux ont abandonné leurs études avant d'avoir terminé un cours universitaire.

La majorité des enfants des leaders de la communauté italienne interviewés utilise le français, l'anglais et l'italien comme langues d'usage. Toutefois, huit des enfants recensés n'utilisent pas l'anglais, huit ne font pas usage de l'italien et deux n'utilisent pas le français.

Le niveau moyen de rémunération des leaders de la communauté italienne s'élève à 57 160\$ par année; cette moyenne ne tient pas compte des revenus annuels dépassant les 200 000\$ déclarés par un

interviewé. Un leader a refusé de répondre à cette question. Les revenus rapportés se répartissent sur presque tous les échelons de l'échelle salariale retenue. Les femmes rapportent en moyenne un revenu annuel de 45 550\$, revenu moyen nettement inférieur à celui des hommes qui s'élève à 67 670\$.

2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

2.1 Remarques méthodologiques

Les entrevues à caractère semi-directif constituent l'essentiel du matériel recueilli sur la participation des leaders sélectionnés, les curriculum vitae et autres documents fournis par les répondants étant utilisés pour compléter ou corroborer les données principales. Nous avons, dans des cas exceptionnels, dû obtenir des personnes interviewées quelques précisions par téléphone. En ce qui a trait aux données portant sur les organismes, la documentation écrite provenant des organismes ou contenue dans des répertoires d'organismes et, en second lieu, les renseignements fournis par des responsables de ces organismes, constituent notre source principale, les données des entrevues n'étant utilisées dans ce cas que comme sources secondaires. La documentation écrite retenue comprend des dépliants ainsi que des bottins d'organismes communautaires², des rapports, des articles de journaux et de revues.

L'analyse se limite à la participation communautaire et institutionnelle des leaders au moment de l'enquête, et ne retient que les adhésions volontaires: l'appartenance syndicale obligatoire est de ce fait exclue. Les expériences diversifiées de plusieurs leaders se prêtaient difficilement à un recensement exhaustif. Il est donc fort possible que certains répondants aient omis de mentionner quelques-unes de leurs activités communautaires. L'objectif fixé, qui était avant tout de repérer les participations les plus importantes et les plus significatives de chacun des leaders, a pu être atteint, et ce recensement a le mérite de nous avoir fourni des indications précieuses sur leur cheminement.

² Il s'agit des documents suivants: Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, (1990); Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal (1990); Répertoire des organismes de Centraide (1991-1992).

Les données relatives à la participation des leaders comprennent un relevé des associations et organismes auxquels ils appartiennent, des précisions sur le niveau de responsabilité de ces derniers à l'intérieur des organismes recensés, ainsi que sur la composition ethnique, les buts et le rayonnement géographique de ces organismes.

2.2 Relevé de la participation des leaders

Les 22 répondants d'origine italienne se déclarent membres de 82 associations et organismes au total, soit de 60 organismes distincts car on relève plusieurs cas d'appartenance à un même organisme. C'est le cas notamment de l'Association des gens d'affaires et professionnels italo-canadiens ou CIBPA, de la *Federazione Italiana Lavoratori E Famiglia* ou FILEF (Association italienne des travailleurs émigrés et familles), du *Patronato Italo-Canadese di Assistenza agli Immigranti* ou PICAI (Patronage italo-canadien pour l'assistance aux immigrants), du *Congresso Nazionale degli Italo-Canadesi* ou Congresso (Congrès national des Italo-Canadiens, région du Québec), et de la Fondation communautaire canadienne italienne du Québec. Enfin, neuf répondants appartiennent à diverses associations régionales.

Les répondants participent en moyenne à 3,7 organismes, et la moyenne d'adhésion des femmes est supérieure à celle des hommes: 4,3 contre 3,25 organismes. Trois personnes sont membres de huit ou neuf associations, et un leader appartenant à quatre associations se dit membre d'une cinquantaine d'autres (ces dernières ne sont pas comptabilisées dans ce relevé). Le nombre de membres d'associations régionales pourrait être sous-estimé, si on se fie à l'affirmation -difficile à vérifier- de certains répondants à l'effet qu'une bonne part des hommes âgés de plus de 40 ans soient membres de l'association de leur région d'origine. Or, très peu de répondants en ont fait état. Il est évident que la qualité de la participation importe davantage que la diversité de l'appartenance.

2.3 Niveau de responsabilité des leaders

Le niveau de responsabilité des leaders d'origine italienne au sein des associations et organismes recensés est défini en fonction des modalités suivantes: membre du conseil d'administration ou du comité exécutif, membre actif, employé, membre ordinaire, membre fondateur, et autre. Bien que certains répondants soient engagés à plus d'un niveau dans un même organisme, on n'a comptabilisé qu'une seule

modalité de participation par personne, celle jugée la plus significative par le leader ou celle qui correspondait à un poste officiel.

Le *membre du conseil d'administration* est celui qui est élu au conseil d'administration ou qui occupe un poste au conseil ou au comité exécutif d'une association ou d'un organisme (président, vice-président, secrétaire, etc.).

Le *membre actif* d'une association ou d'un organisme est celui qui assume des responsabilités à titre informel, ou qui remplit d'autres fonctions que celles de membre du conseil d'administration. Il peut s'agir, par exemple, d'un membre d'un comité consultatif, d'un comité ad hoc, d'un groupe de travail ou d'un groupe de pression, ou encore d'un délégué à une table de concertation.

Le terme *employé* s'applique à toute personne recevant une rémunération pour les fonctions qu'elle exerce dans un organisme, et inclut les principaux responsables de celui-ci.

Le *membre ordinaire* est celui qui ne détient aucune fonction de quelque nature que ce soit à l'intérieur de l'organisme ou dont la qualité de la participation n'a pas été précisée. Le *membre fondateur* est celui qui a contribué à la création de l'organisme et qui continue de participer en qualité de membre actif ou de membre ordinaire.

Enfin, la catégorie *autre* regroupe les membres exerçant des fonctions ne pouvant être assimilées à celles déjà mentionnées, par exemple, un politicien élu, un responsable religieux, ou un responsable producteur autonome pour la télévision.

Les *tableaux 1A et 1B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders d'origine italienne, en fonction de leur niveau de responsabilité au sein des organismes recensés. La distribution globale des 82 participations est la suivante:

- . membres du conseil d'administration: 28 (34 p. cent);
- . membres ordinaires: 25 (30 p. cent);
- . membres actifs: 15 (18 p. cent);
- . employés: 7 (9 p. cent);
- . autres: 4 (5 p. cent);
- . membres fondateurs: 3 (4 p. cent).

Les répondants d'origine italienne participent avant tout en qualité de membres de conseils d'administration ou d'exécutifs (le tiers de leurs adhésions) ou encore de simples membres. Les femmes se retrouvent surtout engagées au niveau de conseils d'administration (39 p. cent de leurs participations), alors que plus du tiers de la participation des hommes s'effectue à titre de membre ordinaire. Six membres du conseil d'administration sont membres fondateurs de l'organisme, et plusieurs ont participé à la création d'un grand nombre d'associations de la communauté italienne.

Une majorité de leaders exerce ses fonctions en qualité de bénévoles, mais à l'intérieur des structures formelles. Peu de responsables sont rémunérés. Le pourcentage de femmes membres de conseils d'administration est en outre supérieur à celui des hommes (39 p. cent contre 31 p. cent).

2.4 Composition des associations et organismes

On peut, du point de vue de l'origine ethnique de leurs membres, regrouper en trois catégories les associations et organismes recensés: ceux dont les membres sont issus de la *communauté italienne*, les organismes *multiethniques*, constitués de membres de diverses origines, et enfin, les organismes ouverts à *l'ensemble de la société québécoise ou canadienne*. La frontière entre les organismes multiethniques et ceux de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne est souvent difficile à établir, parce que les organismes ne se définissent pas en fonction de ces catégories, et que certains organismes comptent déjà une proportion élevée de personnes d'origines ethniques diverses et que celle-ci ne cesse de s'accroître.

Les *tableaux 2A et 2B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders en fonction de la composition des membres des associations et organismes recensés. La distribution globale des 82 participations est la suivante:

- . communauté italienne: 42 organismes (51 p. cent);
- . société québécoise ou canadienne: 32 organismes (39 p. cent);
- . milieux multiethniques: 6 organismes (7,5 p. cent);
- . autres (organismes à charte internationale): 2 (2,5 p. cent).

La moitié des engagements des leaders se situent en référence aux associations de la communauté italienne, mais une bonne proportion (40 p. cent) a pour cadre des organismes ou institutions de la société québécoise ou canadienne. Les trois quarts des participations des hommes se concentrent dans des organismes de la communauté italienne, et le quart ont trait à des organismes de la société globale. La

moitié des adhésions des femmes se situent au contraire dans des organismes de la majorité québécoise, et les femmes sont nettement moins présentes que les hommes dans le réseau associatif de leur communauté d'appartenance (moins du tiers de leurs engagements). Les femmes font partie de sept groupes de femmes, qui ne représentent qu'une faible part de leurs engagements totaux (16 p. cent).

Les répondants d'origine italienne, et davantage les hommes que les femmes, témoignent d'un faible intérêt pour le milieu communautaire multiethnique. Deux des six participations recensées en ce sens s'orientent, en fait, vers la seule collectivité italienne puisqu'il s'agit de la programmation en langue italienne de la station de radio CFMB et de celle de la Télévision ethnique du Québec. Les répondants sont engagés dans des organismes multiethniques comme l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSS), l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec, le Collectif des femmes immigrantes du Québec et l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes issues des "minorités visibles". Les leaders font en outre partie d'organismes consultatifs ou parapublics de la société québécoise ou canadienne qui traitent notamment des relations interethniques et raciales ou de l'action communautaire.

La caractéristique dominante est donc cette forte présence des hommes dans le réseau de la communauté d'appartenance et celle des femmes, dans des organismes de la société québécoise ou canadienne. L'engagement en milieu multiethnique est presque nul chez les hommes et faible chez les femmes.

2.5 Type d'associations et d'organismes

Les associations et organismes intègrent le plus souvent, dans la pratique, plusieurs dimensions d'action. Le classement des associations, inspiré de Dorais (1990), ne retient que leur orientation dominante.

Les *associations et organismes d'entraide* se consacrent à l'intégration et à l'adaptation de leurs membres à la société québécoise ou canadienne, et comprennent les associations d'intérêt général, les associations destinées à des groupes spécifiques -réfugiés et immigrants, jeunes et étudiants, femmes-, les regroupements à caractère professionnel -syndicats, gens d'affaires et professionnels.

Les *associations et organismes à caractère culturel* cherchent à préserver et/ou à promouvoir la culture d'origine (groupes socio-culturels, de loisirs, amicales), ou favorisent le rapprochement interculturel.

Les *associations à vocation religieuse ou associations confessionnelles* visent à encourager la pratique religieuse de leurs membres, mais leurs activités englobent souvent, en fait, divers aspects de la vie sociale.

Les *associations et organismes à caractère politique et les mouvements de défense des droits humains* s'attachent à l'activité politique, à la solidarité ou à la défense des droits dans le pays d'origine, dans la société québécoise ou canadienne ou ailleurs dans le monde.

Les *tableaux 3A et 3B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders en fonction du type d'organismes. La distribution globale des 82 participations est la suivante:

- . organismes d'entraide: 41 (50 p. cent);
- . organismes à vocation éducative: 5 (6 p. cent);
- . organismes à vocation culturelle: 5 (6 p. cent);
- . organismes religieux: 2 (2 p. cent);
- . organismes politiques et de défense des droits humains: 13 (16 p. cent);
- . autre type (consultation, médias, recherche): 16 (20 p. cent).

L'engagement des leaders d'origine italienne se rapporte, dans un cas sur deux, à des organismes d'entraide, mais leur présence est notable dans les organismes à caractère politique ou de défense des droits humains et les comités consultatifs et organismes parapublics. La présence des femmes est particulièrement significative dans les associations d'entraide (près de la moitié de leurs participations globales), et importante dans les comités consultatifs, les organismes parapublics ou de recherche et les médias (le tiers). La préférence des hommes va dans une proportion un peu plus élevée que celle des femmes aux organismes d'entraide (56 p. cent contre 44 p. cent).

Dans la catégorie des *organismes d'entraide* figurent l'Association italienne des travailleurs émigrés et familles (FILEF), qui voit à l'assistance directe aux travailleurs immigrés italiens et à leurs familles, et l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec. La

Fondation communautaire canadienne italienne organise des levées de fonds pour le financement de services sociaux pour la communauté, et la Corporation de développement économique communautaire du Centre-Nord de Montréal veut stimuler le développement économique et l'emploi.

Les organismes d'entraide comprennent des associations à caractère professionnel, dont l'Association des gens d'affaires et professionnels canadiens-italiens (CIBPA), qui assure la promotion des intérêts des professionnels et du milieu des affaires. Le Patronage INCA-CGIL (Institut national confédéral d'assistance, rattaché à une centrale syndicale italienne, la Confédération générale des travailleurs italiens, s'occupe (comme la FILEF) de la défense des droits sociaux des travailleurs émigrés en Italie et à l'étranger, notamment en matière de régimes de sécurité sociale. La Chambre de commerce italienne de la région de Montréal et une association de commerçants et de professionnels font partie des milieux dans lesquels sont engagés les répondants, de même que l'Union des écrivains du Québec.

Les associations régionales, qui regroupent des familles et des individus d'un même village ou d'une même région d'Italie, cherchent, au moyen d'activités socio-culturelles à caractère convivial et récréatif, à préserver les traditions culturelles propres aux personnes originaires de ces régions ou villages, et à maintenir des liens avec le pays d'origine, en particulier par l'organisation de voyages d'échanges de jeunes Italiens et de jeunes Québécois d'origine italienne. Les associations d'aide aux réfugiés et aux immigrés ne figurent pas comme telles au nombre des participations des leaders, car l'assistance aux émigrés ne requiert plus autant d'attention que par le passé et est assurée par des associations générales d'entraide ou par des associations professionnelles. La communauté italienne étant ancienne au Québec et relativement bien organisée, les personnes d'origine italienne ne vivent pas de problèmes d'adaptation aussi aigus que celles fraîchement établies.

Sept participations des femmes se rattachent à des groupes de femmes ou sont axées sur les problèmes des femmes, et comprennent un groupe de femmes de Saint-Léonard, un centre d'hébergement pour femmes en difficulté, un centre de développement international féministe, Match, une association de femmes d'origine italienne, ainsi que le Collectif des femmes immigrantes du Québec, et l'Organisation des femmes immigrantes et des femmes issues des minorités visibles.

Les organismes à caractère politique ou de défense des droits humains regroupent des partis et des mouvements de diverses tendances oeuvrant aux échelons gouvernementaux au Canada ainsi que des

mouvements de défense des droits humains au Canada. L'éventail des partis et mouvements politiques comprend le Parti libéral du Canada, le Parti libéral du Québec, le Parti québécois, le Mouvement souverainiste du Québec et le Rassemblement des citoyens et citoyennes du Québec, ainsi que des comités s'intéressant à la dimension multiculturelle ou à l'éducation interculturelle. Aucun leader n'est membre d'un parti ou d'un mouvement politique d'Italie. Quant aux mouvements de défense, ils incluent le Congrès national des Italo-Canadiens (CNIC), région du Québec, des groupes de pression, l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSS), une coalition d'organismes de la région de Montréal, et enfin, la Fondation canadienne des droits de la personne. Le Congrès se définit comme un organisme de regroupement d'associations italiennes à caractère culturel, social ou communautaire, et se présente comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour la communauté italienne.

Le Patronage italo-canadien pour l'assistance aux immigrants (PICA), *organisme à caractère éducatif*, est responsable de cours de langue italienne à l'intention des jeunes Italo-Québécois.

Le Centre de culture de la Vénétie, *association culturelle*, joue un rôle dans la promotion de la culture italienne. D'autre part, l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec et Nous tous un soleil travaillent à la sensibilisation de la population au caractère pluraliste de la société et au rapprochement interculturel.

La catégorie *autre* comprend des comités consultatifs d'organismes publics, parapublics ou privés, des organismes de recherche et des médias, notamment les comités consultatifs sur les relations interethniques et interraciales de la Communauté urbaine de Montréal, de Montréal et de Laval, l'hôpital Santa Cabrini, le CLSC La Petite Patrie, la Société Radio-Québec, et enfin, le journal Corriere Italiano, la station de radio CFMB, et les programmes en langue italienne de la station de télévision CFCF et de la Télévision ethnique du Québec.

En bref, les associations et organismes d'entraide représentent la moitié des participations des leaders interrogés, et la proportion est un peu plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les hommes consacrent en outre une part de leurs adhésions à des organismes à caractère politique et les femmes, à des comités consultatifs et à des organismes parapublics.

2.6 Rayonnement géographique des associations et organismes

Quatre catégories ont trait au rayonnement des organismes. Les associations et organismes d'envergure *régionale* recrutent leurs membres dans la région de Montréal, alors que ceux qui ont une dimension *provinciale*, *nationale* ou *internationale* concentrent leurs membres au Québec, au Canada ou au niveau international, selon le cas.

Les *tableaux 4A et 4B, en annexe*, indiquent la répartition globale et selon le sexe de la participation des leaders en fonction du rayonnement géographique des organismes recensés. La distribution globale des 82 participations est la suivante:

- . échelon provincial: 29 (35 p. cent);
- . échelon régional: 22 (27 p. cent);
- . échelon national: 18 (22 p. cent);
- . autre (diaspora et Italie): 11 (13,5 p. cent);
- . échelon international: 2 (2,5 p. cent).

Les organismes d'envergure provinciale recueillent une majorité d'adhésions, bien que la présence des leaders soit significative au niveau de la région de Montréal et de l'ensemble du Canada. La participation des femmes se partage entre les organismes d'envergure régionale et provinciale, mais celle des hommes se concentre dans des organismes d'envergure provinciale.

Parmi les organismes d'envergure régionale figurent des comités consultatifs créés par des administrations municipales et régionales ainsi que des organismes parapublics, alors que les organismes provinciaux comprennent des associations régionales italiennes, des associations à caractère professionnel ou d'éducation interculturelle, des partis et mouvements politiques, et que les organismes d'envergure nationale regroupent notamment le Congrès, le CIBPA, le PICAI, l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant aux "minorités visibles". Enfin, la catégorie *internationale* s'applique à un organisme à charte internationale, le YMCA, et la catégorie *autre*, à la FILEF, au PICAI et à l'INCA-CGIL.

3. LES FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES LEADERS

Cette partie traite des facteurs susceptibles de jeter un éclairage sur l'engagement initial des leaders dans le mouvement associatif et sur leurs trajectoires personnelles. Certaines personnes attribuent un rôle déterminant à un seul type d'expériences. Cependant, l'itinéraire personnel d'engagement social ou politique se révèle souvent beaucoup plus complexe puisque des influences diverses se sont greffées les unes aux autres. L'analyse du discours des leaders d'origine italienne révèle une diversité de cheminements que nous avons regroupés en fonction des facteurs suivants: tradition familiale, expériences de jeunesse, expériences liées à la communauté italienne, expériences liées à la société québécoise ou canadienne, expériences liées à la question des femmes. Trois des 22 personnes rencontrées (trois hommes) ne fournissent aucune précision sur l'origine de leur intérêt pour la vie associative. Les autres ont relié leur engagement à l'un ou à plusieurs des facteurs énumérés.

En dépit de leur profond attachement pour leur pays d'origine ou celui de leurs parents, les répondants situent leur intérêt pour la vie associative en fonction de leur désir d'organiser leur vie au Québec plutôt qu'en référence au contexte italien, relativement stable.

3.1 Tradition familiale

À l'exception de deux hommes et d'une femme qui n'ont pas abordé cette question, les leaders interviewés ont décrit leur milieu familial et précisé l'influence que leurs parents ont exercée sur eux. Onze des 19 autres leaders, six femmes et cinq hommes, font ainsi référence à un engagement politique, social ou communautaire d'au moins un de leurs parents. Cinq d'entre eux font remonter la tradition d'engagement politique à leurs grands-parents, ou décrivent leurs parents -généralement leur père- comme des militants socialistes ou communistes. Sept répondants, dont l'un des précédents, soulignent la participation de leur père à des associations communautaires, l'action sociale de leur mère, ou les valeurs inculquées par leurs parents. Si l'influence des parents transparait des récits de plusieurs des leaders, une seule répondante reconnaît clairement avoir suivi l'exemple de son père.

3.1.1 Engagement des parents des répondants

Les racines politiques remontent très loin dans certaines familles italiennes. L'enfance de la plupart des leaders a été imprégnée de courants politiques qui souvent divisaient les membres d'une même famille:

le socialisme, le communisme, le fascisme et, dans une moindre mesure, l'anarchisme. Plusieurs leaders font état de l'emprisonnement de leur père pendant la Deuxième Guerre, certains rappelant l'enrôlement obligatoire des hommes dans l'armée fasciste. De nombreuses familles ont souffert de la répression. Deux femmes évoquent le passé militant de leurs grands-parents, qui ont connu la prison, le premier, dans les années 1920 et le second, au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Deux leaders font mention d'un militantisme politique familial. Dans le premier cas, la tradition antifasciste remonte au grand-père paternel, d'allégeance socialiste:

"Il y avait une division profonde dans la famille entre les conservateurs et les socialistes. Mon grand-père était socialiste, et s'il a pu sauver sa vie pendant la Deuxième Guerre mondiale, c'est parce qu'il était policier de la région de Calabre. Les fascistes n'ont jamais eu de succès auprès de lui. Il est resté socialiste. (...) Le service militaire est obligatoire en Italie, donc j'ai six de mes grands-oncles qui se sont tous fait frères franciscains pour échapper au service militaire sous les fascistes". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante souligne que le commerce de son père était un lieu où on discutait des affaires politiques et sociales du village, et que son père a souvent présenté des revendications pour les personnes âgées et les jeunes:

"En Italie la politique est très importante. Dans un petit village aussi, ça devient très important parce que on a la tradition fasciste, communiste etc. Mon père était un communiste. Il avait un salon de barbier qui était un centre, si on peut dire, où on recevait tous les journaux, où se faisaient toutes les discussions sur ce qui se passait au niveau du maire du village, de la religion, du prêtre, etc., c'était un lieu de rencontre. En tout cas, j'ai grandi avec ça. (...) Il n'était pas conseiller municipal, mais il l'était auprès de ce qu'on peut appeler une sorte de syndicats. (...) Il s'occupait des problèmes des personnes âgées, des jeunes qui voulaient se trouver des emplois parce que c'était très difficile". (femme, 34 ans, citoyenne d'adoption)

Trois leaders rapportent que leur milieu familial leur a donné l'exemple de l'engagement communautaire et social. Le premier se rappelle le travail de son père et d'autres membres de la famille, dans les années 1950 et 1960, et leur participation à la fondation d'associations destinées à faciliter l'insertion des immigrants italiens au Québec:

"Je viens d'une famille qui a toujours été très impliquée, que ce soit au niveau social, culturel ou politique. Je viens d'une famille pour qui la politique était ou est monnaie courante (...) Sur le plan social, mon père et ses autres frères se sont toujours occupés des questions d'immigration et de la situation sociale et économique des Italiens ici. Pendant la période d'immigration massive des années 1950-1960 et même du début des années 1970, les immigrants avaient plusieurs problèmes à cause de la langue, à cause du manque

de connaissance de toutes les structures qui prévalent au Québec. Mon oncle et mon père ont fait partie d'associations qui venaient en aide à ces gens-là, c'était une sorte de groupe de ressources techniques". (homme, 22 ans, citoyen de naissance)

Un deuxième fait référence à l'action communautaire de son père et de son oncle dans le cadre de l'association régionale de leur village natal, à laquelle ceux-ci ont appartenu pendant au moins 25 ans, y jouant un rôle informel:

"Mon père n'était pas impliqué politiquement dans les activités communautaires, sauf qu'il était relativement présent, il jouait un certain rôle de leadership à l'intérieur du groupe régional, du groupe des gens venant du village, de la région. (...) Il a été membre de cette association pendant 25, 30 ans. Il était actif, il était présent. C'est une personne qui était écoutée dans ce milieu-là. Mon père a toujours vécu de façon très italienne, par beaucoup de côtés, à l'intérieur d'un groupe. Cependant, je ne pense pas qu'il a été impliqué politiquement dans le sens de liens politiques avec ce qui se passait en Italie. (...) Il suivait avec intérêt ce qui se passait au Québec, mais on ne peut pas dire qu'il était actif ou militant d'un parti politique.

Est-ce qu'il faisait partie du conseil d'administration de cette association?

Il faut comprendre que c'est une association qui a peut-être 150 membres, qui organisait des activités parfois ou qui en réunissait 500, 600. Mais les 150 membres étaient 150 hommes. Il s'agissait de familles mais hélas les femmes n'étaient pas présentes. Donc, mon père et son frère, sans nécessairement être membres du conseil d'administration, jouaient un rôle important. (...) C'est plus au niveau informel". (homme, 41 ans, citoyen de naissance)

Une troisième répondante rappelle que son père s'est intéressé de longue date aux affaires de la communauté italienne et est à l'origine de la fondation de l'une des premières associations italiennes de Montréal, qui entretenait des liens avec une association similaire aux États-Unis ainsi qu'avec l'Italie. Il a mis sur pied et financé des entreprises dans le domaine des médias et dans divers secteurs industriels (femme, 36 ans).

Une autre femme affirme qu'après la Deuxième Guerre, alors que la situation était très dure en Italie, ses parents distribuaient à leur entourage des denrées alimentaires reçues de leur famille (femme, 36 ans). Enfin, un homme souligne les valeurs que lui ont inculquées ses parents, d'origine paysanne: "l'esprit de solidarité, la cohésion familiale qui fait que l'individu n'est jamais laissé seul et peut toujours compter sur l'aide de quelqu'un dans la famille".

Lorsqu'il s'agit de décrire l'engagement social ou politique de leurs parents, les leaders ne font souvent mention que de leur père. Une seule répondante décrit à la fois son père et sa mère comme des

militants politiques, et deux autres voient dans l'action sociale ou politique de leur mère le prolongement de celle de leur père, plutôt qu'une volonté d'assumer un rôle. Un leader dont la mère a été très active dans les cercles de femmes catholiques du village souligne qu'en général, les femmes étaient confinées à la maison et n'avaient pas accès à l'éducation. Sa mère, fille de médecin, n'a pu bénéficier d'une instruction convenable:

"Ma mère n'a pas beaucoup de scolarité, moins de cinq ans. Elle venait d'une très bonne famille d'un village. Son père était médecin. Mais la mentalité était: les mâles, les hommes, aux études et les femmes à la maison". (homme, 57 ans, résident permanent)

3.1.2 Influence des parents sur les répondants

Une seule personne reconnaît avoir suivi, sur le plan professionnel, les traces de son père qui, selon elle, a été "le pont entre la communauté francophone et la communauté italienne". Peut-être à cause de la stature de son père, le propre engagement de cette femme n'a véritablement commencé qu'à la suite de la mort de celui-ci:

"Mon implication sociale a commencé véritablement à partir du moment où je me suis impliquée à (...). Ça a pris quand même quelque temps, et je pense que cette période-là a coïncidé malheureusement avec le décès de mon père en février 1985 (...) Quand mon père est décédé, ça allait de soi... peut-être inconsciemment ou peut-être parce que les gens s'attendaient à ce que quelqu'un prenne la relève. Malgré tout, j'ai trouvé difficile de percer au niveau social, parce que les gens ont tendance à vous comparer, ils ont des attentes. Par exemple, s'ils avaient certains avantages, certains arrangements ou certaines ententes avec mon père, ils s'attendaient à ce que ça continue de la même façon. C'était très difficile parce qu'il s'agissait en même temps d'un conflit de personnalités, d'un conflit de générations. Il faut vraiment faire sa place, jouer des coudes, puis dans le milieu italien, c'est difficile parce que les gens sont plus exigeants. Mon père étant la personnalité publique qu'il a été, très connu, peut-être très controversé également, il représentait une image à laquelle les gens pouvaient s'identifier. Donc, ç'a été très difficile pour moi". (femme, 36 ans, citoyenne de naissance)

3.2 Expériences de jeunesse

Seulement trois personnes, deux femmes et un homme, témoignent d'une participation communautaire dès leur jeunesse. Une femme ne saurait préciser quand elle a commencé à militer tant elle a l'impression de l'avoir fait toute sa vie. Elle a milité dès ses études secondaires pour diverses causes:

"J'ai commencé dans les écoles secondaires. J'étais la rédactrice en chef du calendrier-annuaire de l'école secondaire. Je faisais toutes sortes de manifestations. C'était la fin des années 1960, donc on était dans une ambiance pour manifester. Et j'ai milité pour toutes sortes de causes: des ouvriers en grève, surtout des travailleurs agricoles

mexicains de Californie. J'ai été bien active dans le boycottage des raisins. Et, alors que j'avais 16 ans, je me souviens avoir rencontré Cesar Chavez qui a eu tellement d'impact sur moi (...) Même à l'école, j'ai rédigé une analyse des statuts des travailleurs immigrants. En partie à cause de l'époque, en partie à cause de ma jeunesse, le communautaire (communisation) m'a poussée, finalement". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Un homme s'est engagé très jeune dans le cadre d'organisations catholiques et affirme avoir toujours remplacé une association par une autre:

"J'ai milité toute ma vie, j'ai l'impression que je milite depuis l'âge de 7 ans. J'ai commencé à l'Action catholique à 7 ans (rires). Et j'ai l'impression que j'ai toujours remplacé une association par une autre. Il m'a toujours fallu, à part la famille, une autre famille, culturelle ou politique. Mais depuis quelques années, j'ai pris mes distances (...) Avant, il me fallait absolument faire partie d'un groupe". (homme, 45 ans, citoyen d'adoption)

Si certaines personnes ont amorcé dès leur jeunesse un processus d'engagement communautaire, notamment à cause du milieu familial, d'autres évoquent plutôt des circonstances qui se rattachent à leur besoin de se situer face à leur collectivité d'appartenance ou à leur prise de conscience des problèmes vécus par certains membres de cette communauté.

3.3 Expériences liées à la communauté italienne de Montréal

L'action communautaire initiale de quatre répondants, une femme et quatre hommes, se rattache au contexte de la communauté italienne de Montréal. Il correspond, pour deux des leaders rencontrés, à un désir de participer à l'organisation de la communauté italienne tandis que pour trois autres, il résulte en partie d'une sollicitation de la part de responsables de la communauté italienne.

3.3.1 Organisation de la communauté

Un leader, propriétaire d'une agence de voyages, affirme avoir voulu travailler à l'organisation de la communauté italienne pour se rapprocher de ses origines et nouer des relations plus étroites avec l'Italie. Il dit chercher maintenant à intéresser les personnes d'origine italienne à la communauté italienne du Québec et susciter chez les jeunes une prise de conscience de leur identité italienne:

"Alors votre intérêt pour cette participation, ça vient de quoi? Mais parce que ça regarde la communauté italienne, et je suis Italien. Et je me sens impliqué. De plus, je rencontre beaucoup de gens, j'ai beaucoup voyagé, je voyage beaucoup. J'essaye de donner des

conseils dans la limite du possible. Les choses ont changé depuis cinq ans. Avant il y avait de grosses différences dans la façon de vivre en Amérique du Nord et en Europe, en Italie. Il y a 20 ans je devais chercher les nouvelles en provenance d'Italie, attendre les journaux, aujourd'hui je reçois les nouvelles la même journée. Les gens regardent la télévision ce soir à sept heures trente; ils regardent les mêmes nouvelles qu'un Italien regarde en Italie. Ainsi les gens d'ici sont beaucoup plus renseignés, ils voyagent beaucoup plus. Aujourd'hui, ce n'est pas nous le problème. Le problème, c'est de faire comprendre à l'Italie qu'il y a une communauté ici, et de faire comprendre aux jeunes d'ici qu'ils sont Italiens sans les forcer". (homme, 50 ans, citoyen d'adoption)

Un autre homme, très actif dans l'association de sa région d'origine, y voit une obligation découlant de son identité italienne, et dit vouloir améliorer les conditions de vie des habitants de son village natal:

"Vous êtes aussi dans l'Association Émilie-Romagna?

Oui.

Un observateur présent à l'entrevue: C'est un de nos plus grands participants. (...) On a encore fait une collecte pour notre village cette année, le village d'Albareto. Là-bas, ils avaient besoin d'un véhicule de transport pour les malades. On a fait une collecte dans notre association d'Albareti, et moi j'étais en charge de fonds et on a ramassé 5 000 dollars pour acheter une ambulance.

Vous vous occupez toujours du village aussi?

Oui, c'est notre vie ça.

Observateur: Ça, l'immigrant il part mais il se rappelle toujours de la petite pierre qui est au pays...

Moi je fais partie de beaucoup d'activités de l'endroit, on est obligé. Non pas qu'on soit obligé, mais ça fait partie de notre vie". (homme, 54 ans, citoyen d'adoption)

3.3.2 Sollicitation de la part de la communauté

Trois personnes ont répondu à une sollicitation de la part de responsables de la communauté italienne. Une femme qui n'avait jusque-là participé à aucune activité communautaire, devant partager son temps entre ses activités professionnelles et l'éducation de ses enfants, a ainsi accepté la présidence d'un centre culturel (femme, 52 ans, citoyenne d'adoption). Bien que le deuxième répondant ait vécu dans un milieu très italien et appartenu dès son adolescence à une association de sa région d'origine, il dit avoir d'abord été actif sur la scène québécoise et s'être défini et avoir été perçu, jusqu'à il y a une dizaine d'années, comme un militant francophone. Ce changement d'orientation serait dû à un concours de circonstances, à des activités menées dans le cadre d'un groupe culturel, qui ont fait que des membres influents de la communauté italienne l'ont remarqué et ont sollicité sa participation au sein de la communauté italienne:

"J'ai vraiment commencé à militer dans la communauté italienne au début des années 1980. Avant, j'ai toujours vécu dans un milieu très italien, dans une famille très italienne. Mais mes intérêts personnels étaient ailleurs. Si j'avais été un militant à l'époque, on m'aurait plutôt qualifié de militant francophone. Je parle ici des années 1960-1970. J'étais reconnu comme un sympathisant nationaliste. D'ailleurs, je le suis encore aujourd'hui (...) Et mes intérêts n'étaient pas des intérêts tellement communautaires. Je me sentais extrêmement à l'aise dans la communauté, je participais à des activités, mais mon implication était plutôt dans la société en général, si on peut dire ça. Et c'est un peu par hasard au début des années 1980 -ce n'est pas que j'aie redécouvert mes racines, car je me suis toujours considéré comme Italien- (...) que j'ai commencé à m'impliquer (...) (dans) un groupe intéressant, un groupe de gauche, non pas politiquement, s'occupant surtout de relations culturelles avec l'Italie. (...) C'était un groupe très mixte, dont le gros des membres était des francophones en fait. À un certain moment, on m'a demandé de participer à des activités du Congrès italo-canadien, région Québec, ce qui était très nouveau parce que j'étais perçu à l'époque et encore aujourd'hui comme un francophone. Je veux dire je ne faisais pas partie de... Donc, on m'a demandé de le faire et j'ai accepté. Puis graduellement, je me suis trouvé de plus en plus pris dans l'engrenage. (...) Avant les années 1980, étiez-vous dans des associations structurées? J'ai toujours été membre de l'Association (...) (association régionale) que j'ai nommée tout à l'heure. Peut-être depuis l'âge de 14, 15 ans. Mais en dehors de ça... non. (...) Vous étiez dans des partis politiques officiellement? J'ai pris une carte de membre d'un parti politique en 1986 ou 1987". (homme, 41 ans, citoyen de naissance)

Un autre répondant dont il sera question plus loin a, dans le cadre de ses activités syndicales, fait une rencontre déterminante avec un membre influent de la communauté italienne.

Pour plusieurs leaders, l'expérience de l'immigration ou le contexte de la société québécoise sont à la source de leur action communautaire.

3.4 Expériences liées à la société québécoise ou canadienne

Douze répondants, sept femmes et cinq hommes, considèrent que, à un degré ou à un autre, leurs expériences de vie au Québec ou au Canada ont fait naître ou ont stimulé leur besoin de se regrouper et d'agir dans le cadre de leur communauté d'appartenance, de milieux multiethniques ou de l'ensemble de la société, pour faciliter leur adaptation ou celle des immigrants italiens en général. Six d'entre eux relient leur engagement social à des préoccupations d'intégration ou à une réaction à des attitudes de discrimination. Quatre leaders, enfin, rattachent cet intérêt à des expériences professionnelles et deux autres, à un militantisme politique.

3.4.1 Problèmes d'intégration et de discrimination

Parmi les trois leaders qui font référence à des problèmes d'intégration, l'un d'eux, qui estime n'avoir subi lui-même aucune discrimination, éprouvait le sentiment que la communauté italienne n'occupait pas la place qui lui revenait dans la société québécoise. Les immigrants italiens étaient extrêmement démunis, dans les années 1960, rappelle-t-il, et il a voulu les aider à "se prendre en main" et à développer les mécanismes leur permettant de surmonter leurs handicaps économiques:

"La Banque de Montréal était plus anglaise que n'importe quelle banque anglaise, donc il fallait agir en anglais. (...) J'avais dû suivre tous les cours que vous pouvez imaginer pendant dix ans pour faire une carrière. Et je trouvais que la communauté italienne n'avait pas la place qui lui revenait. Bien que moi je puisse dire n'avoir jamais subi de...

De discrimination?

Aucune. D'aucune façon, jamais. Et même parfois, je me dis que quand on parle de discrimination, c'est parce qu'on l'a créée. (...) C'était aussi parce que je savais que mes compatriotes émigrés manquaient d'instruction, en général. On sait très bien que quand il y a de l'émigration dans une nation, ce sont toujours les plus démunis qui partent les premiers. Donc, on ne pouvait pas s'attendre à trouver à Montréal les docteurs, les professionnels, les PhD, etc. C'étaient les ouvriers, les contadini, de sacrées bonnes personnes, mais leur seul défaut était de n'avoir pas pu s'instruire. Et les mépriser et m'en aller ailleurs aurait été dans mon esprit une trahison envers eux. De dire que, parce que moi j'étais plus instruit, parce que moi j'étais devenu directeur d'une banque, je les aurais abandonnés! (...) On m'a invité comme... leader de la communauté italienne pour expliquer comment fonder un trust "noir". Parce que j'avais rencontré le docteur (...) et j'étais peut-être tombé dans sa sympathie, parce que j'étais très ouvert. Alors je leur ai dit: dans une communauté, tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas des gens pour faire comprendre qu'on doit se prendre en main et arrêter de dire qu'on est maltraité... la communauté doit arriver à un point où elle doit perdre son complexe d'infériorité.

S'organiser. Il y a quelqu'un qui doit faire des sacrifices, quelqu'un qui doit faire passer le bien commun avant son bien". (homme, 53 ans, citoyen d'adoption)

Une répondante dont le militantisme a débuté très tôt raconte que les expériences successives d'immigration et les problèmes qui en ont résulté, et en particulier ses difficultés de communication avec son entourage à cause de l'ignorance de la langue de la majorité, l'ont incitée à se regrouper avec d'autres personnes d'origine italienne:

"C'était en 1976. On était à peu près 16 à 20 personnes. On était des jeunes, on sentait un besoin de se regrouper pour discuter de certaines questions importantes pour la communauté italienne. (...)

C'est mon background. Le fait d'avoir changé de pays quand j'avais neuf ans, d'être exposée à certains problèmes de langue, parce que mes parents ne pouvaient pas communiquer, moi je ne connaissais pas la langue, il y a eu des difficultés et des moments difficiles dans l'intégration. Alors, ce sont des problèmes que j'ai vécus et qui m'ont fait réfléchir et c'est ça qui m'a fait participer à certains groupes" (femme, 34 ans, citoyenne d'adoption)

Les premières expériences d'engagement dans la communauté italienne ont consisté, pour une femme, à donner des cours d'italien le samedi aux jeunes. Constatant que des immigrants d'autres origines étaient aux prises avec des problèmes similaires aux siens, elle a choisi par la suite de travailler en milieu multiethnique:

"C'est l'expérience vécue d'abord, en voyant les difficultés vécues quand je suis arrivée au Québec. On voyait les enfants d'origine italienne qui étaient envoyés dans les écoles spéciales. Il y en avait pas mal en ce temps-là. Et puis il y avait d'autres parents qui se battaient parce qu'ils trouvaient qu'il y avait de la discrimination. Là j'ai commencé à m'impliquer. Tout en enseignant le samedi aux enfants je voyais la crise d'identité que ces enfants vivaient. Ça m'intéressait de plus en plus. Et les difficultés de m'intégrer que je vivais moi-même (...) et puis la langue, la culture m'ont empêché d'être vraiment partie prenante. À un certain moment, quand j'ai appris la langue ou les langues, j'ai commencé à me sentir à l'aise dans la société. Je me suis dit: combien de femmes n'ont pas eu la chance que moi j'ai eu d'avoir un mari qui me supporte, d'avoir l'argent pour suivre des cours, d'avoir le temps pour le faire, de ne pas avoir besoin d'aller travailler directement en manufacture! Combien de personnes viennent d'autres pays et sont obligées de travailler seulement. Moi j'ai vécu cette difficulté pour une période limitée, mais ça m'a portée à changer la situation pour ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens pour se défendre par eux-mêmes". (femme, 50 ans, citoyenne d'adoption)

En réponse à une demande d'aide de la part d'un proche parent, elle a organisé une réunion de parents ayant des difficultés à communiquer avec le personnel de l'école de leur enfant et, constatant qu'un grand nombre de familles vivaient les mêmes problèmes, a fondé une association par la suite:

"Et c'est un peu une coïncidence. Un parent m'avait contactée pour me demander de l'aide (...) Il avait beaucoup de problèmes à communiquer avec l'école, il voulait que nous fassions quelque chose ensemble. Je n'avais vraiment pas le temps, parce que j'avais le travail, les cours le samedi, l'université le soir, la famille. Mais au moment où j'ai perdu mon travail, je me suis dit que je pourrais peut-être faire quelque chose avec le monsieur qui avait besoin d'aide. On a convoqué une réunion chez moi, et on avait téléphoné à d'autres familles italiennes. Nous étions trois familles chez moi, et nous avons décidé de faire une association. Et là j'ai commencé, au début c'était tout en italien. On a mis des annonces dans les journaux italiens. J'ai réalisé que c'était un besoin, je n'y croyais pas tellement. Au début c'était surtout pour aider le monsieur, pour lui donner du support, mais on avait maintenant des centaines de téléphone de gens qui avaient besoin de parler, d'avoir de l'information. Et ça s'est enchaîné". (idem)

Trois répondants ont voulu lutter contre la discrimination qu'ils subissaient. Un incident à connotation "raciste" survenu dans les années 1970 a éveillé un leader au besoin de se regrouper entre personnes de la même origine. À la suite de propos méprisants tenus sur les Italiens par un écrivain

québécois, quelques personnes ont intenté un procès à ce dernier et ont eu, par la suite, l'idée de fonder un organisme représentatif de l'ensemble des citoyens d'origine italienne:

"Il y a eu un cas vraiment exceptionnel, on l'appelait en ce temps-là, en 1972, le cas Hertel. Il avait comparé les Italiens aux chiens. Je ne me rappelle pas son prénom. C'était dans un journal qui s'appelait Montréal-Matin, ça appartenait à M. Péladeau je pense. Cet homme avait dit que les Italiens, c'était comme des chiens, qu'il fallait les éloigner, quelque chose comme ça. On est allés en cour pour ça avec les autres Italiens. Il s'est excusé, il a fait amende, alors c'est pour ça qu'on a eu l'idée de former cette association pour parler au nom des Italiens, pour avoir une voix commune. Quand il s'agissait de la communauté italienne, quand il s'agissait de problèmes qui intéressaient la communauté italienne, on intervenait. On est intervenus pour la Loi 22, pour la Loi 101, on intervient maintenant pour cette politique de la CSN, et on est intervenu pour les pages jaunes".
(homme, 60 ans, citoyen d'adoption)

Une femme évoque la discrimination dont ses parents ont été l'objet en Ontario, et note que son père n'arrivait pas à trouver de l'emploi à cause de son origine ethnique et de son appartenance religieuse. Cette personne, dont le militantisme s'est développé très jeune, s'orientera plus tard vers la question de l'autonomie des femmes:

"Mes parents ont subi beaucoup de discrimination à Windsor et à Toronto. Prenons le cas de Windsor, qui est une ville très bilingue, en ce sens qu'il y a une population francophone, et ils étaient considérés comme des catholiques, des latins de base. C'est ce qui explique aussi pourquoi mon père a milité auprès du NPD, parce que le NPD était le seul parti pour défendre les intérêts des francophones en dehors du Québec. Donc, c'est là aussi un autre lien. Donc, nous autres, on s'est trouvé comme les francophones finalement. Et puis, mon père a eu beaucoup de difficulté au début à trouver de l'emploi, nous avons eu recours au Bien-être social, parce qu'il était Italien.

Parce qu'il était venu avec un permis de travail qui était fictif? Oui, mais ça c'était fini. Alors c'était dur de trouver de l'emploi. Et le seul fait que son nom était X lui causait toutes sortes de barrières sur le marché du travail. Je me souviens très clairement que mon père est parti quand j'étais jeune, il nous a laissés pour que ma mère puisse continuer à avoir un montant plus élevé du Bien-être social. Il l'a fait exprès. Et puis on pouvait avoir plus d'argent. (...) Ma mère, de temps en temps, allait récolter des tomates, des choses comme ça, à 25 cents de l'heure. Je me souviens aussi du moment où, à Toronto, elle a voulu commencer un syndicat dans l'usine où elle travaillait; c'était un manufacturier de textile, de matelas, des rembourreurs. Elle a été mise à la porte. Alors finalement, tout cette...

Ta mère a toujours travaillé comme ouvrière, alors?

Oui.

Et ton père comme ouvrier?

Oui, exactement.

Dans quel secteur économique?

C'était la raison pour laquelle on était venu à Toronto en 1958, c'était avec Dosco Sidbec, une compagnie de fer, dans laquelle il était très militant auprès du syndicat, et dans

laquelle il est resté, là, jusqu'à sa mort. Ma mère a toujours travaillé dans des usines de textile. Et ton père a eu l'emploi à Sidbec après? Après cette période de Bien-être social? Oui, oui". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Ayant connu elle-même l'injustice, une répondante dit avoir réagi en s'efforçant de "comprendre les francophones", de se débrouiller et de s'intégrer (femme, 64 ans, citoyenne de naissance).

3.4.2 Expériences professionnelles

Les expériences professionnelles de trois leaders sont à l'origine de leur engagement communautaire initial ou les ont orientés vers de nouveaux objectifs ou milieux. Un quatrième, issu d'un milieu familial fortement engagé, s'est vu confier un mandat d'organisation au sein d'un organisme à vocation économique.

Une militante de première heure qui a participé à des mouvements italiens à tendance progressiste, a trouvé dans le cadre d'activités professionnelles dans le Grand Nord une nouvelle dimension à son action communautaire. Elle affirme avoir appris à mieux comprendre les difficultés d'adaptation des personnes issues de groupes minoritaires, et a constaté que sa vision s'est élargie:

"J'ai dû attendre jusqu'à 40 ans pour travailler avec les communautés culturelles. J'ai travaillé dans l'enseignement et j'ai travaillé dans le Grand Nord québécois avec les Inuit, avec les autochtones du pays, aussi avec les Mohawks qui sont sur la réserve de Kahnawake. Et j'ai appris beaucoup pendant ces années de travail avec eux. J'ai acquis une autre perspective, une autre vision de la problématique de ce pays. Mais j'avais toujours l'espoir de travailler avec ma communauté ou avec les communautés culturelles, donc j'ai appliqué pour cet emploi et je l'ai eu heureusement. Même si je gagnais beaucoup plus dans mon ancien travail (...) (cet) emploi me donne (...) beaucoup plus de satisfaction. Et c'est tellement riche parce que dans notre programme, nous avons peut-être 12 représentants de communautés différentes (...) À travers les histoires d'immigration des jeunes, spécialement les jeunes des communautés "visibles", je vois les barrières qu'ils rencontrent. Je mets en perspective les choses que j'ai vécues. Je pensais qu'elles étaient difficiles mais quand j'ai entendu les histoires, je peux imaginer les difficultés qu'ils ont. Donc mon travail est un travail fantastique. J'ai vu un monde, une réalité que peu de Canadiens, de Québécois connaissent. Ça me donne un point de référence unique pour voir et comprendre les choses, et ça me met dans une meilleure position pour comprendre la situation de ceux qui sont différents de moi et différents de la culture majoritaire du pays. J'ai plus d'empathie face à leur situation, j'ai plus d'affinités avec les difficultés des gens qui sont en transition et à des moments particuliers d'adaptation dans leur vie. Et donc je pense que c'est une richesse, c'est même un privilège de connaître ces choses à travers les yeux et le vécu de ces populations très distinctes et différentes. Et je pense que si j'étais restée à Montréal, si j'avais trouvé un travail dans ma communauté peut-être que

mon optique sur la communauté et son avenir serait plus limitée". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Un leader syndicaliste dit avoir un peu par hasard, en faisant la connaissance d'un important avocat de la communauté italienne, été amené à se mettre au service des travailleurs immigrés italiens:

"Moi, j'ai commencé un peu par hasard, je dirais. (...) À mon retour au Québec, la deuxième fois, je me suis engagé comme militant syndical. Je travaillais à MLW Bombardier et j'ai fait partie de cette équipe qui a mené des batailles autour de la santé et de la sécurité. C'était la première fois aussi dans cette usine qu'il y avait des grèves. Durant le conflit, il y a eu une injonction et on est allés rencontrer un avocat (...) On nous l'avait référé parce que c'était quelqu'un qui ne coûtait pas cher. Et je dis bien que c'est le hasard. (...) On a fait connaissance et progressivement, nous avons pu échanger, puisque de toutes façons il ne pouvait pas savoir que moi j'étais un Italien, je portais un nom italien, mais la façon dont je m'exprimais en français... Mais au fur et à mesure que nous avons été en contact à cause de cette injonction, on a pu se connaître, et quand il a découvert que j'étais un enfant d'immigration italienne en France, que j'avais immigré ici, il m'a dit: mais pourquoi tu ne viens pas avec nous dans la communauté italienne, que tu ne t'impliques un peu, il y a beaucoup de problèmes. Et ça, ç'a été un peu le détonateur qui m'a ramené à la communauté italienne je dirais". (homme, 43 ans, citoyen d'adoption)

Le choix de travailler à l'étranger a conduit un fonctionnaire à enseigner l'italien successivement à Amsterdam, à Toronto et à Montréal. Son engagement communautaire à Montréal correspond au souci de préserver la culture et l'identité italiennes:

"Au début c'était plus le désir de faire une expérience de travail à l'étranger et dans le milieu de l'immigration en général, mais dans un pays étranger. C'était plus une distraction, une sorte d'aventure... (...) Ce n'est pas seulement une question de langue. C'est une question de conservation de la culture d'origine, non pas comme une façon de vivre ou de voir la vie, mais peut-être plus comme une connaissance, comme une conscience d'avoir une culture, une langue spécifique et de ne pas être quelque chose de culturellement déraciné, que je trouve important". (homme, 57 ans, résident permanent)

Un homme s'est vu confier par l'assemblée générale d'une association professionnelle la responsabilité de réorganiser celle-ci. Il a accepté le défi, issu d'un milieu familial "où l'engagement politique et communautaire étaient monnaie courante" (homme, 22 ans, citoyen de naissance).

3.4.3 Engagement politique

Une femme a fait ses premières armes en politique lors de la campagne référendaire de mai 1980, après avoir obtenu une permission de l'université qu'elle fréquentait pour se consacrer au travail de

mobilisation pour le compte du Parti libéral du Québec. Elle dit avoir appris ainsi à connaître diverses communautés ethniques de Montréal:

"Quand on a appris que le référendum aurait lieu en mai 1980, je suis allée voir les responsables à McGill, je leur ai demandé si je pouvais faire mes examens l'été au lieu du mois d'avril. (...) En janvier 1980, j'ai arrêté de suivre mes cours, et j'ai travaillé à temps plein pendant la période référendaire. C'était là ma participation (au Comité pour le non, section des groupes ethniques). J'ai beaucoup aimé, parce que pour la première fois j'ai vraiment connu les différentes communautés ethniques de Montréal. Malheureusement, les gens de chaque communauté restent entre eux. On ne connaît pas vraiment les gens des autres communautés. On les rencontre au travail, on les rencontre au centre-ville, mais on ne sait pas exactement comment ils vivent, ce qu'ils sont, comment ils mangent (rires), comment ils vivent. Et à ce moment-là, ça m'a donné la chance de vraiment les rencontrer". (femme, 36 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre répondante, transplantée à plusieurs reprises dans de nouveaux pays d'immigration, a toujours recherché une forme d'engagement social partout où elle a vécu, y voyant un défi à relever. Un incident survenu peu après son arrivée l'a sensibilisée aux problèmes de la majorité francophone au Québec et motivée à militer au Parti québécois:

"J'ai été toujours très impliquée dans la vie sociale, dans tous les pays où je suis allée vivre. Pour moi, c'était un défi... Même en Espagne, j'étais dans des associations, au Portugal aussi. Et quand je suis arrivée ici, pour moi, c'était primordial. Une fois au Québec, j'ai pris les deux premières années pour regarder autour, et je suis allée vivre à Westmount. Je ne savais pas quelle différence il y avait entre un Québécois anglophone et un Québécois francophone, parce que ce n'est pas seulement une question de langue. Alors, nous n'avions pas remarqué ce problème-là, et nous sommes allés vivre à Westmount. Pour moi, c'était l'endroit le meilleur. Mais après deux ans de vie, je me suis dirigée vers le côté francophone.

Comment est venue cette sensibilité au côté francophone, qui t'a amenée au PQ?

Premièrement, j'avais de la facilité à les comprendre. Alors j'étais plus portée à être avec des Français qu'avec des Anglais. Puis c'est leur façon de vivre, ils sont des gens extrêmement hospitaliers. Alors c'est pour ça que... des fois, la porte s'est ouverte beaucoup plus facilement sur le côté francophone que sur le côté anglophone. (...) La dernière goutte, un jour j'étais chez Birks, à faire des achats, j'étais avec mes deux enfants, et... je regardais dans une vitrine fermée avec une vitre, une bourse en crocodile. Là je demande à la dame si je pouvais voir le sac, la dame, elle m'a regardée, elle m'a dit que ce n'était pas pour moi, le sac. Alors j'ai demandé pour le propriétaire de Birks, j'ai fait sortir le sac et je l'ai acheté, face à la dame, j'ai dit: ça ce n'est pas à vous de décider qui peut acheter, qui ne peut pas acheter le sac. Ça c'était, pour moi, déjà, je comprends maintenant. Tu sais, c'est comme une douche froide, hein. Imagine-toi, ils l'ont fait à moi, imagine-toi qu'est-ce qu'ils peuvent faire aux francophones. Alors j'ai embarqué avec monsieur Lévesque, tout de suite. C'était vraiment une... un choc incroyable (rires). Je suis retournée à la maison, j'étais bouleversée de l'affaire. J'ai dit: ce n'est pas possible!". (femme, 48 ans, citoyenne d'adoption)

3.5 Expériences liées à la question des femmes

Les groupes de femmes ont toujours constitué un milieu d'intervention prioritaire pour quatre répondantes. La première a été à l'origine de la fondation de l'Association féminine italienne. Deux autres ont participé à la création du Centre des femmes italiennes ou Centro Donne, dont les objectifs étaient, selon l'une d'elles, les suivants:

"On était vraiment très idéalistes (...) mais les objectifs étaient d'essayer de changer la perception qu'on avait des femmes dans la communauté italienne et d'améliorer l'éducation des femmes ou d'aider les femmes à avoir une éducation, à apprendre la langue, à avoir des renseignements sur les normes du travail, parce qu'il s'agissait de choses très importantes. Moi, ma mère a toujours travaillé dans des usines, alors je connaissais les problèmes qu'elle avait. Elle venait au Centro Donne pour nous dire comment elle était traitée. Il y en avait tellement comme elle. Les personnes du Centro Donne partageaient ces objectifs". (femme, 34 ans, citoyenne d'adoption)

Ces femmes ont quitté le Centro Donne pour participer, avec d'autres intervenantes, à la fondation du Collectif des femmes immigrantes du Québec, et l'une d'elles poursuit son action dans un regroupement de femmes immigrantes à l'échelle du Canada. Une autre militante ayant fait partie de coalitions de femmes de diverses communautés ethniques souligne l'immensité des besoins des femmes de diverses origines et veut travailler à y répondre, et se demande si les divers organismes des communautés ethniques sont prêts à y consacrer des énergies:

"Il faudra répondre aux besoins des femmes, comme les femmes battues, les femmes violées, la contraception. La communauté italienne n'a jamais tenu des conférences avec elles. On parle de la contraception, de la planification familiale, des enfants, de l'avortement, du sida, de la vie sexuelle, de l'égalité en emploi, de l'égalité de la femme. On n'a jamais eu de féminisme. (...) Ça commence avec des femmes comme moi. Mais on n'a pas nécessairement l'appui de nos propres communautés là-dessus". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

4. LES RÔLES DES DIVERS TYPES DE REGROUPEMENT RECENSÉS

Cette partie rend compte des points de vue exprimés par les leaders au cours des entrevues sur l'importance relative qu'ils attribuent aux diverses formes d'action communautaire ainsi que sur le rôle

respectif de ces modes de regroupement, en insistant davantage sur les associations de la communauté italienne.

Neuf répondants ont précisé s'ils jugeaient prioritaire de s'engager dans une organisation italienne, dans un regroupement multiethnique ou dans une institution de la société québécoise ou canadienne. Les relevés sur la participation communautaire et institutionnelle des leaders d'origine italienne suggèrent une prédominance de l'engagement en contexte monoethnique chez les hommes, et dans l'ensemble de la société québécoise ou canadienne, chez les femmes. Il convient de rappeler que la distinction établie entre les organismes multiethniques et ceux de la société québécoise ou canadienne semble avoir peu de signification pour plusieurs répondants, qui confondent les deux.

Trois leaders seulement (une femme, deux hommes) ont précisé leur option personnelle pour l'action en milieu italien, alors que trois autres (deux femmes, un homme) ont indiqué leur préférence pour des associations multiethniques, et que trois femmes voient une justification à plus d'un type d'organismes.

4.1 Formes d'engagement jugées prioritaires et rôles des divers types de regroupement

4.1.1 Priorité aux associations monoethniques

Un répondant qui est responsable d'une association d'entraide ne juge pas utiles les regroupements sur une base multiethnique et privilégie l'organisation sur une base ethnique lorsque les effectifs le justifient. Il soutient que le gouvernement a tendance à forcer les regroupements multiethniques afin d'affaiblir les organisations bien implantées comme la sienne et de "noyer" leurs revendications, et assimile le travail en contexte multiethnique à un "melting pot" ayant pour effet de semer la confusion. Prenant l'exemple de la communauté italienne, il soutient que les membres de communautés d'implantation ancienne n'ont pas les mêmes besoins que les nouveaux arrivants, en raison, par exemple, des liens d'ordre économique maintenus avec le pays d'origine. Il croit que chaque communauté devrait disposer de ses propres instruments pour préserver sa culture et la table de concertation lui semble la formule la plus appropriée pour composer avec les autres groupes de la société. Les programmes d'accès à l'égalité comportent enfin, selon lui, le danger de pénaliser la communauté italienne pour les erreurs du passé:

"Moi je ne crois pas à ces organisations multiethniques. Parce que je crois qu'on mélange tout et souvent les gens ne s'y retrouvent pas. De plus, c'est une façon de latéraliser des organisations comme la nôtre. On a inventé ces choses-là justement parce que il y avait des organisations comme la nôtre, le Mouvement démocratique portugais, l'Association

des travailleurs grecs, il y avait des structures comme celles-là qui prenaient des engagements de défense... Puis tout d'un coup, on a inventé un beau terme, il fallait que l'intégration passe par le multiethnique. Je ne crois pas ça moi, je ne partage pas cette vision des choses. Ensuite, la communauté italienne, pour rester dans ma communauté, n'a pas les mêmes besoins et n'a pas les mêmes attentes que les nouveaux arrivants. Et souvent, ça éloigne les gens de la communauté italienne. (...) Je suis convaincu que chaque communauté doit avoir ses propres instruments parce que c'est ça la culture, ce n'est pas être exclusif, mais c'est une interaction. Autrement, le culturel veut rien dire... (...) Je voudrais juste faire une parenthèse. Parce que je sais que ce que j'ai dit tout à l'heure par rapport au multiculturel, le multiculturalisme, risque d'être interprété. Moi je crois à une table de concertation où chacun est là et défend des points de vue qui sont axés sur les besoins de sa communauté. Ceci étant dit, je dis que nous, nous avons des exigences vis-à-vis de nos gouvernements d'origine. Ce qui n'est pas le cas de toutes les nouvelles immigrations qui généralement ont fui les régimes autoritaires ou racistes ou anti-religieux ou de répression politique. Nous avons ici des choses à revendiquer qui ne sont pas celles des nouveaux arrivants. C'est dans ce sens-là que moi je ne crois pas au multi, au melting pot. C'est la meilleure chose pour noyer tous les poissons. En ce qui concerne les programmes d'accès à l'égalité, j'ai dit, lors de la rencontre de la communauté italienne et de la Ville de Montréal, que nous ne voulions pas être les victimes des absences d'hier pour les nécessités conjoncturelles d'aujourd'hui. Voilà pourquoi je ne crois pas au multi. Parce que si la réponse c'est de donner la priorité aux plus "visibles", moi je suis en désaccord. Et c'est ça qu'on est en train de faire en ce moment". (homme, 43 ans, citoyen d'adoption)

Un autre leader, dont l'expérience militante a pour cadre aussi bien le réseau associatif de la communauté italienne qu'une institution de la société canadienne, émet des réserves à l'endroit des regroupements multiethniques. Il explique la priorité qu'il accorde au milieu monoethnique par le pouvoir réel dont disposeraient, selon lui, des associations comme le Congrès des Italo-Canadiens, dont le conseil d'administration est élu et qui reçoit des mandats précis. Il considère par contre que l'appartenance à des associations régionales est strictement d'ordre sentimental. Il reproche à certaines associations multiethniques de ne pas avoir de structures électives ni de mandats d'action précis, ou de se substituer à l'État pour fournir des services à des clientèles spécialisées. Quant aux associations fondées sur une identité raciale, il ne croit pas que l'existence d'une discrimination systémique à l'endroit de certains membres des "minorités visibles" justifie que ces groupes monopolisent l'attention des pouvoirs publics:

"Parmi les associations monoethniques en fait, il y en a qui ont une force réelle, un pouvoir réel, un pouvoir politique et un pouvoir de représentation. Il y a quelques congrès, comme le Congrès juif, le Congrès national des Italo-Canadiens, le Congrès grec. Ces groupes-là ont un rôle de lobbying, ont un rôle politique. Les associations multiethniques ont des caractéristiques très différentes. Elles ne sont pas monolithiques non plus, mais moi j'en vois deux types. Je vois celles qui offrent des services aux immigrants récents. Par exemple, le Collectif des femmes immigrantes, les personnes handicapées, etc. Par certains côtés, ces associations ont soit été formées très simplement, c'est une personne

qui soit parce que c'est un champ d'activités qui l'intéressait ou soit à un certain moment le hasard a fait qu'elle s'est trouvée dans ça, qui a obtenu des subventions, qui s'est créé son propre emploi. Les conseils d'administration varient. Il y a certaines associations qui sont extrêmement sérieuses, qui ont des conseils d'administration élus, il y en a d'autres qui ne se sont pas réunies depuis dix ans. Quel que soit le jugement qu'on puisse avoir sur les caractéristiques démocratiques d'un certain nombre de ces associations, elles dépendent toutes foncièrement du dynamisme des personnes qui les animent. Soit souvent la personne qui a créé l'association devient l'employé de l'association. Et si c'est une personne dynamique, l'association multiethnique fonctionne. Ou quand ils ont un peu plus de budget, qu'ils reçoivent un peu plus de subventions, s'ils engagent un permanent dynamique, l'association fonctionne. Et quand ces associations fonctionnent, en offrant des services à des clientèles spécialisées, elles font un peu le travail que la structure d'Etat devrait faire. C'est très clair que si une association multiethnique fonctionne bien, et puis qu'elle offre des cours de français, ça coûte moins cher d'offrir des cours de français dans le cadre d'une association de ce type-là, parce que les enseignants sont payés 10 \$ de l'heure, que de les offrir dans le cadre officiel où l'enseignant est payé 35\$ de l'heure. Il y a une certaine paix sociale aussi. Si une association offre des services à des personnes handicapées, ce sont des services plus directs, peut-être mieux agencés, mieux structurés, et ça évite une surcharge au système. Donc, par certains côtés, les associations multiethniques sont devenues un peu des satellites, quand elles fonctionnent, du système officiel. Et c'est une des raisons pour lesquelles il y a un intérêt à les subventionner. Le problème de ces associations, c'est que souvent ce sont des associations de génération spontanée; on va s'asseoir à trois ici, nous allons créer une association pour... les femmes immigrantes de telle région, on va obtenir une subvention, on va mettre sur pied un projet, on va obtenir une subvention, et après ça, ça va être parti. Si on a des gens dynamiques, ça va bien fonctionner, si on n'est pas dynamique, ça ne fonctionnera pas, mais de toute façon, on l'a créée de toutes pièces. Ce n'est qu'après peut-être qu'on va fonder un conseil d'administration, puis si ce conseil d'administration est fondé, ça va être quatre de nos amis. C'est un peu différent en termes de processus démocratique que les associations monoethniques. Parce que dans les associations monoethniques, il y a un mode électif, c'est sur le modèle un peu plus nord-américain, c'est-à-dire moi par exemple j'ai été élu par 144 personnes qui venaient des dix provinces canadiennes. Il y a des délégués. L'autre a été élu par une assemblée générale qui peut-être regroupait 50 personnes sur 300. Mais le bassin est plus ouvert. Il y a certaines de ces associations multiethniques, je n'ai jamais compris comment on en devenait membre, je ne mets pas nécessairement en question la qualité des services, mais ce sont des associations à caractère pointu.

Mais vous disiez tantôt qu'il y avait deux types d'associations multiethniques.

Bien, l'autre sorte, je n'en ai pas vraiment parlé parce que je les considère assez peu importantes en réalité, ce sont ces associations qui servent la promotion sociale. Je sais qu'à l'intérieur du réseau, il y a un certain nombre d'associations qui existent, qui font du bruit, qui réussissent à récupérer du temps d'antenne ou du temps dans les journaux, mais qu'en réalité je n'ai jamais vu rien faire.

Vous n'avez pas d'exemple?

On parle de SOS Racisme par exemple, d'accord? Je ne la connais pas beaucoup cette association-là. J'aimerais savoir comment on en devient membre, j'aimerais savoir où se tient l'assemblée annuelle de l'association, j'aimerais savoir comment les gens sont élus

et j'aimerais surtout savoir quel en est le programme. Je ne vise pas nécessairement cette association-là parce que j'avoue je la connais moins que les autres. Mais il y a... je comprends le groupe qui donne des services aux femmes immigrantes, qui donne des cours de langue, qui donne des cours de couture, qui donne des cours de n'importe quoi, ou qui donne des services de première ligne, de soutien aux personnes âgées, qui même, qui remplit... les formules d'impôt des gens. Pour moi ce sont des services directs, de valeur différente mais je peux appréhender que je peux comprendre.

Les associations monoethniques, pour la plupart, je comprends leur but, il y en a, c'est seulement des regroupements régionaux à caractère social, il y en a d'autres c'est du lobbying (...) c'est une force politique dans le sens de politique plus vaste. Je le comprends. Mais il y a un certain nombre d'associations où je peux comprendre l'objectif général, combattre le racisme, combattre la violence, combattre ci, combattre ça, mais je n'ai pas une compréhension, et l'information qui circule ne me permet pas de bien comprendre comment ils fonctionnent. Je prends une association comme le CRAAR. Le CRAAR pour moi c'est très clair ce que c'est. Je veux dire il y a un conseil d'administration. Ça je comprends ce que c'est. Il y a un conseil d'administration, il y a des objectifs, ils organisent, c'est un centre d'activités coordonnées, on y va ou on n'y va pas, ils publient les lettres dans les journaux au besoin, ils sont très... centrés sur l'intégration d'autres communautés. Je comprends, leur programme je le vois. SOS Racisme, je ne vois pas son programme. Sauf intervenir une fois par deux mois quand il y a une crise. Et ces associations ont un but, elles ont des mandats et je pense qu'elles doivent exister, mais j'aimerais qu'on explicite un peu plus leur fonctionnement, pour à un certain moment s'interroger assez sérieusement, parce que ce sont des organismes qui sont subventionnés.

Mais est-ce que vous diriez que les associations monoethniques ont par la force des choses un mode démocratique plus évident? Prenons l'exemple du Congrès national. On est un million. Je veux dire un million, le conseil d'administration est élu par 144 personnes, je ne pense pas nécessairement qu'on puisse oser dire qu'on représente chaque personne d'origine italienne à travers le Canada. Bon, on est considéré comme représentant, c'est magnifique. Je ne dis pas que toutes ces associations monoethniques, ce sont des modèles de démocratie, une personne un vote. Parce qu'énormément... c'est une minorité qui y participe. Sauf qu'il y a une structure où une personne qui est en désaccord avec les objectifs de l'association peut une fois par année aller à l'assemblée générale ou faire connaître son désaccord et battre l'équipe qui est en place. Et pour moi, c'est un minimum. Il y a un certain nombre d'associations qui, peut-être par manque d'expérience, peut-être parce qu'elles sont récentes, peut-être ne me semblent pas offrir ce genre de fonctionnement. Ce sont les associations de génération plus spontanée. Et le problème c'est que l'Association des Crétois, l'Association des Crétois qui représente uniquement les Crétois, en théorie et en pratique, ils organisent leur élection annuelle puis il y a 22 personnes qui se présentent. Puis je parle des Crétois mais je pourrais parler des Gallucciana et je pourrais parler de n'importe qui. En général, ce ne sont pas des organismes subventionnés. Ce sont des organismes à but strictement communautaire et qui ont peut-être comme but d'organiser deux fois par année un banquet puis une autre fois... un défilé. Qu'ils fassent un travail de lobbying efficace au niveau de leur groupe, moi je pense que ces associations-là devraient organiser des activités pour les jeunes, des activités d'éducation, etc. Mais ce sont à l'intérieur de groupes pratiquement fermés. Déjà quand

vous parlez de congrès, du Congrès juif, Congrès allemand, Congrès italien, Congrès etc., déjà comme ce sont des organismes à caractères plus, plus sociaux, plus généraux de lobbying, qui ont un pouvoir politique plus grand et qui dans certains cas reçoivent des subventions, je pense que déjà ces groupes-là ont des comptes à rendre. Au moins dans le cadre de leurs subventions.

En fait, on doit distinguer à l'intérieur d'une communauté ethnique des associations qui sont subventionnées par l'État d'autres qui ne le sont pas?

C'est ça. Tout à fait. Mais dès qu'on parle d'associations qui sont subventionnées par l'État, je pense qu'il y a deux facteurs qui sont des facteurs clés. Le premier c'est le service offert et ça, c'est une évaluation qui est relativement simple à faire au niveau des programmes. C'est que déjà les programmes peuvent être évalués, mais parfois je me pose des questions sur... la rentabilité sociale de ces subventions. Ça je veux dire c'est une opinion qui est purement personnelle puis je ne vise pas un groupe en particulier. Mais j'ai l'impression à un certain moment que les associations multiethniques croissent comme des champignons. Et je le comprends parce que par certains côtés si elles sont efficaces, elles sauvent de l'argent. Elles sauvent de l'argent à l'appareil officiel.

Maintenant, croyez-vous aux associations qui sont bâties autour d'une identité raciale?

Bon là, vous parlez du Black Coalition... Bien, les associations qui se bâtissent sur une base strictement raciale, il n'y en a pas vraiment. C'est parce que si on regarde la communauté noire, si on regarde le Black Coalition, on ne peut pas, je ne pense pas que la communauté haïtienne se sente nécessairement membre, se sente nécessairement affectée.

Non, mais il y a une organisation nationale des femmes immigrantes et des "minorités visibles" par exemple. Les "minorités visibles", ça signifie une base quasi raciale, ce terme-là.

Oui. Le problème c'est que toute la problématique des "minorités visibles" est une problématique qui est particulièrement complexe parce qu'il y a au moins deux niveaux très différents. Je suis convaincu qu'il existe une discrimination systémique à l'égard des membres de certaines "minorités visibles". Donc, nécessairement il faut des moyens qui sont à l'extérieur des moyens habituels pour obtenir justice. Et ces moyens sont parfois imparfaits. Je pense que ce genre de groupes, c'est un moyen qui est peut-être imparfait, mais qui, compte tenu d'une réalité d'une situation, peut se justifier. Là où ça m'embête, c'est que ça devient facile de focuser uniquement sur ces groupes, et par certains côtés noyer le poisson. Encore là, c'est une question d'efficacité. Le système se cherche toujours des interlocuteurs. Et que ce soit le système politique. Mais le système dans son ensemble a besoin d'un interlocuteur. Une commission scolaire a besoin d'un interlocuteur. Une municipalité a besoin d'un interlocuteur. Le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral, tout le monde se cherche un interlocuteur. Quand l'interlocuteur est né, ils se cherchent un interlocuteur parfois pour agir, mais parfois aussi pour pouvoir dire j'ai un interlocuteur. Quand l'interlocuteur qu'on trouve n'est pas nécessairement représentatif, démocratique ou efficace, et c'est surtout le terme efficace". (homme, 41 ans, citoyen de naissance)

Une autre leader qui considère que son champ d'intervention prioritaire est celui de sa communauté d'origine, insiste néanmoins sur l'importance de situer cette action en lien avec la société globale, ce qu'elle dit avoir toujours fait. Elle assimile les réunions de représentants de divers groupes ethniques à une "Tour de Babel" et en conclut à l'inefficacité des organismes multiethniques. Elle croit nécessaire de favoriser une meilleure connaissance mutuelle, tâche que seul le contexte de la société québécoise ne saurait remplir adéquatement, estime-t-elle:

"Quand il y a des réunions, je suis là et tout ça, c'est très, là vous avez un exemple, c'est la Tour de Babel là-dedans, parce que chaque groupe ethnique a soit une religion ou bien dans le même pays, il y a différentes langues, différents partis politiques, et là, entre eux, les gens se chicanent. Je ne vois pas comment, je pense que pour être un leader multiethnique, je n'y crois pas. Je pense que pour connaître la réalité multiethnique, il faut que ce soit quelqu'un qui soit... comme par exemple, un Québécois, qui a une très grande ouverture d'esprit, et qui a dans l'esprit de favoriser une meilleure connaissance mutuelle. C'est ça la clé. Mais à part ça là, ça ne veut rien dire, parce que ces gens-là vivent chacun des problèmes différents. Le problème de mentalités est très très gros (...) en venir à être capable de comprendre ces gens-là et à ne pas les déprécier comme étant des... des minus, bon, on ne pense pas de la même façon. (...) Je travaille surtout avec la communauté italienne, et déjà à l'intérieur de la communauté, ce n'est pas facile, même pour moi. C'est sûr que si j'étais née peut-être en Italie et tout ça, j'aurais une façon différente de voir. Mais ayant les connaissances que j'ai... l'information et... l'expérience de travail et tout ça, ça fait 13 ans que je suis sur le marché du travail, puis pendant ces années-là, de près ou de loin, j'ai toujours travaillé avec les gens de la communauté italienne, je peux vous dire que déjà c'est très difficile. Parce qu'il y a toutes sortes de mentalités là-dedans, puis... Donc, moi personnellement, je n'y crois pas, je ne pense pas qu'il puisse, un leader multiethnique. Déjà, vous l'avez vu avec les problèmes qui sont arrivés aux Indiens et tout ça... ça, c'est très très significatif, c'est ça la réalité des groupes ethniques. Il y a toutes sortes de groupes différents, puis chacun revendique ses propres droits. Ce qu'il faut c'est quelqu'un qui s'implique vraiment au niveau du gouvernement soit provincial, ou bon, et qui lui va, a comme objectif une meilleure connaissance mutuelle, mais sans parti pris et tout ça". (femme, 36 ans, citoyenne de naissance)

Plusieurs autres répondants qui semblent de toute évidence privilégier l'action en milieu monoethnique n'abordent la question que généralement, en traitant des fonctions des associations monoethniques.

4.1.2 Priorité aux organismes multiethniques ou rattachés à la société globale

Une répondante trouve plus logique d'appartenir à des associations multiethniques et de faire un travail politique à ce niveau car elle juge impératif de former une coalition sur des problèmes communs, sur des questions touchant les communautés ethniques dans leur ensemble. Une autre présente une opinion

similaire, et y voit un moyen d'unifier les forces, d'éviter les ghettos, et d'accroître le pouvoir de lobbying des groupes par la formulation de revendications communes:

"Je pense que c'est très intéressant que ça soit multiethnique, parce qu'on voit très clairement les différents problèmes et ça peut ramener les gens à se parler plus, à interagir, à avoir plus de force au niveau du lobbying et des revendications. C'est ridicule si on se tient dans des ghettos parce qu'en fin de compte, ça serait de garder toujours les ghettos. Et ça nous nuit parce que la division ne fait pas la force, n'est-ce pas, on est divisé et alors, qui revendique à droite, qui revendique à gauche (rires), qui revendique je ne sais pas où et on, on est toujours au même point". (femme, 34 ans, citoyenne d'adoption)

Un leader n'ayant jamais fait partie d'organismes multiethniques se dit incapable d'établir une comparaison, mais il évoque à son tour le danger de ghettoïsation qui guette, selon lui, les associations dont l'action se limite à la seule communauté d'appartenance. Il trouve important et enrichissant d'élargir sa vision et de côtoyer des gens appartenant à d'autres cultures car, même si l'immigration a des causes similaires d'un pays à l'autre, les contextes dans lesquels sont vécues ces expériences diffèrent considérablement, d'où l'intérêt des échanges interpersonnels (homme, 45 ans, citoyen d'adoption).

Une femme engagée en milieu multiethnique justifie son choix par le désir d'améliorer la société, et insiste sur la nécessité de lutter sur des objectifs communs plutôt que de cultiver la division:

"Et pourquoi militer plutôt dans des associations multiethniques, plutôt que dans des associations de la communauté italienne?"

En réalisant que à part certaines particularités linguistiques ou culturelles les problèmes sont les mêmes. On se dit bon une fois qu'on se bat, on se bat pour tout le monde parce que c'est la société qui doit changer. J'étais déjà même en Italie, espérantiste pour la vision de la paix, de l'unification dans le monde. Donc je dis ce n'est pas qu'une nationalité souffre plus que l'autre c'est qu'il est important qu'on soit tous bien intégrés". (femme, 50 ans, citoyenne d'adoption)

L'adaptation des immigrants et leur intégration à la société québécoise constituant pour elle un enjeu fondamental, elle estime que l'existence d'une association ethnique se justifie seulement dans la mesure où son travail s'oriente en ce sens. Elle critique la tendance de certaines associations monoethniques à isoler leurs membres du reste de la société:

"L'association ethnique peut faciliter l'intégration ou contribuer à créer des ghettos, selon la façon dont elle est structurée. Aussi elle a la mission d'être un lieu de transition, un lieu où l'on fournit de l'information, où on aide les gens à obtenir les services déjà existants. Elle pourrait obliger la personne à rester dans son milieu.

Faites-vous une distinction entre les associations monoethniques ou multiethniques?"

Oui, les associations monoethniques auraient plus la tendance à conserver la culture, l'identité. C'est important éventuellement pour les enfants d'avoir un aperçu de ce qu'était la culture des parents. Je pense qu'il ne faudrait pas non plus nier qu'on a une appartenance et que c'est important de la garder. Ce qui me préoccupe, c'est que certains groupes, je ne parle pas des Italiens, ont tendance à maintenir les gens seulement dans leurs groupes ethniques. On trouve des gens qui après cinq ans, dix ans, 15 ans ne parlent pas encore la langue. Il n'y a pas d'"incentives" pour avoir un échange avec les autres communautés. Les activités se font seulement autour de leur culture, de leur appartenance, et il n'y a pas d'information sur ce qui se passe dans les réseaux, dans le reste du Québec, il n'y a pas d'échange. Pour qu'une association puisse avoir une valeur et se justifie, elle devrait faciliter l'intégration en même temps qu'elle aide la personne à conserver son identité". (femme, 50 ans, citoyenne d'adoption)

4.1.3 Autres points de vue

Selon une répondante, tous les modes de regroupement se justifient. S'il lui semble normal de voir le nouvel arrivant chercher à communiquer avec des personnes de même origine ethnique, elle trouve important qu'il ne s'y limite pas et entre en contact avec des gens d'autres origines ethniques, comme avec la population francophone et anglophone: "Il y a une justification pour chacun. (...) Les gens vont toujours aller aux endroits où il y a d'autres gens qui leur ressemblent. (...) Mais il faut aller au-delà de ça, il faut participer au-delà de cette communauté. (...) Il faut rencontrer les gens des autres communautés (...) il faut aller rencontrer la communauté française (...) et la communauté anglaise (...) Parce que ça fait ça, notre société. On ne peut pas rester... fermé". (femme, 36 ans, citoyenne d'adoption).

Une autre leader juge important de travailler en milieu monoethnique, mais elle insiste également sur l'importance de s'engager dans les institutions de la société globale, soulignant que le choix d'une priorité dépend des possibilités qui s'offrent à chacun (femme, 48 ans, citoyenne d'adoption).

4.2 Rôles des associations de la communauté italienne

La communauté italienne a constitué un réseau diversifié d'associations à caractère culturel, récréatif, politique et social, dont l'originalité tient notamment à la place importante occupée par les associations régionales, qui assurent la liaison avec le pays d'origine et cherchent à sauvegarder la culture d'origine. Pour une description des objectifs des principales associations italiennes recensées, on se reportera à la partie traitant de la participation des leaders.

Les répondants reconnaissent généralement quatre fonctions aux associations monoethniques: faciliter l'intégration à la société d'accueil, préserver la culture du groupe, maintenir les liens avec la société d'origine, et représenter les intérêts de la communauté.

4.2.1 Intégration à la société québécoise

Neuf leaders reconnaissent en principe aux associations monoethniques le rôle d'intégration des nouveaux immigrants à la société globale, même s'ils précisent que la communauté italienne, l'une des plus anciennes au Québec, n'a plus de graves préoccupations à ce sujet, le flux migratoire ayant pratiquement cessé. Le principal enjeu semble se situer autour du respect des droits de certaines catégories de la population, notamment les femmes et les travailleurs, ainsi que de l'égalité en emploi, questions auxquelles s'intéressent les associations de travailleurs, notamment la FILEF et les organisations syndicales italiennes, en particulier en matière de sécurité sociale.

Un répondant rappelle que les associations italiennes sont nées à l'origine du besoin de développer la solidarité entre les immigrants italiens et de se défendre contre la discrimination³. Même si ce besoin de protection est aujourd'hui moins aigu, les associations sont demeurées et elles n'ont plus, d'après lui, qu'une valeur symbolique. Il fait ainsi référence aux associations régionales, estimant toutefois que des organismes comme la CIBPA et la Fondation communautaire canadienne italienne jouent un rôle plus fondamental dans la communauté:

"Les associations ethniques, les associations italiennes, est-ce qu'elles ont favorisé l'intégration ou est-ce qu'elle l'ont empêchée?"

Je pense que les associations sont venues au monde parce qu'il y avait beaucoup de problèmes de discrimination. C'était une façon de se tenir ensemble. On est uni, on va résister beaucoup plus à certaines attaques, on pourra se défendre mieux quand on est ensemble. Mais je pense que les associations ont maintenant seulement une valeur folklorique, sauf quelques-unes. On reprend les usages, les fonctions du village et certaines affaires comme ça. *Vous trouvez positif ce rôle folklorique dans certains cas?* Que ce soit positif pour les premiers immigrants parce qu'on se rappelle encore des souvenirs. Au début, c'était une forme de protection. Ces associations sont restées. Maintenant on fait des choses pour le village d'origine, et tout ça. Ou il faudrait prendre des associations vraiment professionnelles comme la CIPBA, soit les hommes d'affaires, on s'associe pour faire des affaires. Ou la chambre de commerce qui fait des affaires avec l'Italie. Mais il y a cet aspect humanitaire des associations. On prend la fondation où nous sommes dans ce moment. On fait la collecte de l'argent, on fait des téléthons pour bâtir un centre culturel italien". (homme, 60 ans, citoyen d'adoption)

³. Voir à ce sujet la partie 4 intitulée "Préjugés, racisme et ethnocentrisme", in Paquin, Labelle Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne (1993).

Plusieurs répondants établissent une distinction entre les associations régionales, dont la raison d'être leur semble surtout récréative, et des associations comme la FILEF, la CIBPA, le PICAI, qui jouent, selon eux, un rôle fondamental pour la communauté.

Enfin, certains leaders, surtout ceux qui oeuvrent dans des organismes multiethniques ou de la société globale évoquent, comme nous l'avons signalé auparavant, le danger d'isolement que peut représenter le fait de se limiter à sa communauté d'origine.

4.2.2 Préservation de l'identité ethnoculturelle

Onze leaders soulignent que la préservation de l'identité constitue une préoccupation existant dans pratiquement toutes les associations italiennes, à des degrés divers. Même des personnes très engagées à l'extérieur de leur communauté d'appartenance attachent beaucoup d'importance à la transmission de leur culture à la jeune génération. Certains organismes s'y consacrent tout particulièrement, comme les cercles culturels, le PICAI ou les associations régionales.

Les cours d'italien du samedi organisés par le Patronage italo-canadien pour l'assistance aux immigrants (PICAI) sont financés à la fois par le ministère italien de l'Éducation et les gouvernements provincial et fédéral. Le gouvernement québécois offre des cours d'italien aux enfants dans les écoles dans le cadre du Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO).

Les associations régionales, qui regroupent des familles originaires d'un village ou d'une région particulière d'Italie, poursuivent des fins culturelles et récréatives, mais la culture qu'elles cherchent à préserver est celle de la région ou du village d'origine⁴. Selon un leader, l'attachement de certaines personnes d'origine italienne à leur région et à leur village natal, qui est à la base de la formation des associations régionales, serait lié à divers facteurs: la politique de parrainage mise de l'avant par le

⁴ G. Campani met en évidence le rôle moteur joué par les réseaux de personnes originaires d'un village ou d'une région particulière, basés sur la famille, la parenté et les rapports de voisinage, dans l'émigration italienne. Ces réseaux ont rempli la fonction d'agent de la migration entre l'Italie et la France, notamment, en favorisant l'accueil et l'adaptation des immigrants de même origine établis en un même lieu en situation d'immigration. Ce que les émigrés ont transposé en fait en situation d'immigration, ce ne sont pas des traits culturels mais des modèles de relations sociales, qu'ils s'efforcent de maintenir en les adaptant. Certains de ces réseaux informels se sont institutionnalisés et ont ainsi donné naissance à des associations régionales en France, devenant ainsi des interlocuteurs auprès de l'administration régionale italienne (Campani, 1991). À propos des caractéristiques des associations régionales italiennes en France, voir également Campani et Catani (1985).

gouvernement canadien, qui a vidé certains villages de ses habitants et renforcé le caractère régional de l'immigration italienne, l'unification tardive de l'Italie, et l'autonomie des villages due à leur isolement⁵.

"Pour comprendre la structure des associations, il faut se reporter encore une fois à la culture immigrée. C'est très important, parce que si on ne connaît pas l'histoire et la vie qu'ont menée ces gens-là dans leur pays d'origine, plusieurs structures ou plusieurs gestes posés ici deviennent incompréhensibles. Alors il y a beaucoup d'associations qui portent le nom du village d'où proviennent ces gens-là. Il y a une structure pyramidale, il y a peut-être une centaine d'associations qui portent le nom de 100 villages de la Calabre, de la Molise, etc. Pourquoi? Premièrement, à cause de la politique de l'immigration parrainée dont je vous ai parlé. Des villages se sont vidés et l'immigrant a eu besoin de retrouver sa communauté d'origine pour vivre le moins possible la solitude, pendant une période de temps qui peut varier d'un individu à l'autre. Quand il arrive, il essaie de retrouver ces gens-là, soit dans le quartier ou encore périodiquement dans des fêtes, des kermesses populaires et tout ça. Mais il y a un autre fait historique qui explique ça, c'est que l'unification de l'Italie s'est faite il y a à peu près 120 ans, à peu près au même moment que la fondation du Canada. Avant l'unification, l'Italie n'était pas un État unitaire, c'était très morcelé, les villages étaient très isolés les uns des autres, et il y avait vraiment une autonomie des villages. Enfin vous connaissez l'Italie, c'est coupé par les Apennins, c'est très montagneux, ç'a fait en sorte qu'il s'est développé une cohésion vraiment extraordinaire dans ces communautés, des liens là vraiment très forts. Alors quand ils viennent ici, bien entendu...

C'est un attachement finalement à la terre? À la communauté? Oui, c'est un attachement très très fort, à la communauté d'origine. Parce qu'ils ont vécu vraiment les uns sur les autres, les uns à côté des autres pendant longtemps, très longtemps.

Et à l'intérieur de ces associations, on veut conserver les liens avec sa terre natale?

C'est ça, oui. Et ensuite, il y a des fédérations selon les régions; par exemple la région de la Molise a groupé toutes ces associations et a formé une fédération. Et ensuite, ces différentes fédérations régionales peuvent se regrouper, la Calabre etc., mais tout ça est chapeauté par le Congresso. Mais le Congresso ne regroupe pas toutes les associations, parce qu'il y a beaucoup d'associations qui ne veulent pas en faire partie. Le Congresso regroupe la plus grande variété des régions italiennes, régions d'où sont originaires enfin les Italophones d'ici, et on m'a déjà dit qu'il y a 80 associations qui font partie du Congresso. Donc, ça serait à peu près 80 villages." (homme, 45 ans, citoyen d'adoption)

Plusieurs leaders perçoivent avant tout ces associations comme des groupes à caractère folklorique qui organisent des fêtes pour rassembler les gens ou pour commémorer des événements d'intérêt purement local. Un homme ne leur reconnaît aucun rôle culturel et insiste sur le fait que ces associations donnent lieu à des jeux de pouvoir en raison du prestige attaché au poste de président:

⁵ G. Campani considère que l'unification nationale tardive de l'Italie et l'importance des spécificités régionales et des cultures folkloriques qui en a résulté ont profondément influencé le processus identitaire des immigrants italiens en France. Elle explique, en effet, que les origines locales et régionales sont plus importantes que l'appartenance nationale chez certains immigrants italiens établis en France. G. Campani (1991 b:5-6).

"Une bonne partie des associations, d'après moi, ne joue aucun rôle. Sauf celui d'organiser quelques festins, durant l'année, la fête du patron, de permettre des jeux de pouvoir, de petites luttes de prestige, pour celui qui devient président et qui dira: moi, je suis président de l'association de la Sicile ou de la Calabre, ou de la Sardaigne. Mais je n'ai pas l'impression qu'elles jouent aucun rôle culturel vraiment dans la société globale du Québec. Sinon, ce petit apport qui est dû à la célébration de certains événements de son propre pays" (homme, 57 ans, résident permanent)

Les quartiers italiens ont joué un rôle important dans le maintien de l'identité italienne au Québec, et encore aujourd'hui, la concentration résidentielle demeure importante parmi la population d'origine italienne. Ce phénomène s'observe également ailleurs au Canada et aux États-Unis⁶.

4.2.3 Représentation de la communauté

Quatre répondants traitent de la fonction de représentation politique de la communauté italienne. L'un d'eux estime que le Congrès des Italo-Canadiens de la région du Québec représente les intérêts de l'ensemble de la communauté et est l'interlocuteur reconnu par les divers paliers de gouvernement. Cet organisme agit comme groupe de pression:

"Une association comme le Congrès est très différente. C'est une association plus militante, plus présente et beaucoup plus active, qui a un pouvoir réel. Peut-être que plusieurs ne seront pas d'accord avec ceci, mais la réalité c'est que quand les paliers gouvernementaux veulent faire une initiative ou veulent obtenir une rétroaction ou veulent promouvoir quoi que ce soit au niveau de la communauté italienne, le groupe de lobbying officiellement reconnu par ces paliers gouvernementaux c'est le Congrès. Qu'on soit en accord ou en désaccord avec ça, c'est un fait. Quand la ville de Montréal décide d'organiser une journée, spécifiquement pour la communauté italienne, il est évident que le Congrès est très directement impliqué". (homme, 41 ans, citoyen de naissance)

Certains leaders déclarent qu'une partie de la communauté conteste le rôle de porte-parole joué par le Congrès, en particulier la FILEF, qui représente les travailleurs. Lors de certaines prises de position importantes pour l'ensemble de la communauté dont celle sur l'avenir du Québec, le Congrès et la FILEF ont présenté un mémoire conjoint. Quant à l'Association des gens d'affaires et professionnels italo-canadiens (CIBPA), elle prend souvent position aux côtés du Congrès et intervient aussi en son propre nom. En fait, d'après plusieurs leaders, tous ces organismes représentent des courants importants au sein de la communauté italienne, mais aucun n'aurait de base suffisamment large pour refléter toutes les

⁶. Voir G. Campani (1991 a); Breton, Isajiw, Kalbach, Reitz (1990).

tendances et défendre les intérêts (contradictaires) de tous les groupes socio-économiques. Les critiques formulées à l'endroit du leadership exercé par le Congrès sont abordées plus loin dans la section consacrée à la critique du leadership.

En dépit des divergences qui semblent exister entre les leaders provenant de ces organismes, aucun ne remet toutefois en question la nécessité d'un certain mécanisme de coordination entre les associations italiennes afin de conférer plus de force à leurs actions:

"Quand le Congresso est né, c'était une façon de dire que la communauté italienne avait besoin d'un instrument qui allait regrouper l'ensemble des associations de manière à avoir beaucoup plus de force et d'impact d'intervention pour ses intérêts. Je pense que personne ne peut être contre cela". (homme, 43 ans, citoyen d'adoption)

Une répondante attribue l'absence de consensus autour d'un porte-parole unique aux caractéristiques diversifiées de la communauté italienne et au fait que peu d'organismes recrutent leurs membres dans toutes les couches de la société et connaissent véritablement la situation de tous les groupes en présence:

"Quand ils essayent de représenter toute la communauté, je pense que c'est à questionner... J'ai des questions parce que je sens que tout le monde a l'air de parler un peu de sa situation en particulier, mais il y a très peu d'organismes qui connaissent vraiment la communauté dans son ensemble, qui ont des contacts et qui saisissent toutes les divisions dans la communauté: les jeunes, les femmes, qui puissent évaluer où nous en sommes en éducation, quelles sont les perspectives pour notre jeunesse? Très peu de nous peuvent faire ça". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

4.2.4 Maintien de liens avec l'Italie

Sept répondants ont fait mention de l'importance du maintien de relations avec leur pays d'origine. Les liens avec l'Italie demeurent très forts parmi les membres de la communauté italienne, estiment-ils. Ces rapports prennent une diversité de formes et s'établissent pour une bonne part par le biais des associations régionales et d'organismes commerciaux, note-t-on:

"Il y a beaucoup de liens entre les associations locales, qui sont suffisamment importantes pour maintenir des liens et des échanges culturels, et l'association-mère en Italie dont elles sont une branche. Ça existe beaucoup. Il y a des liens d'affaires, parce qu'il y a des groupes, comme la Chambre de commerce italienne, qui ont pris un essor important depuis deux, trois ans". (femme, 36 ans, citoyenne de naissance)

La FILEF entretient des liens avec l'Italie et avec les structures de la diaspora italienne dans le monde pour prêter assistance aux travailleurs italiens au Québec. Les trois centrales syndicales italiennes sont présentes et des accords bilatéraux ont été signés avec les gouvernements italien et canadien en matière de sécurité sociale.

Chaque région de l'Italie élabore et administre ses propres programmes de développement et de promotion culturelle et fournit une assistance financière aux fédérations d'associations d'une région particulière de l'Italie ainsi que des voyages aux enfants des immigrants. Les gouvernements régionaux italiens semblent chercher ainsi à stimuler le commerce avec le Canada, estime une répondante, qui affirme que les immigrants deviennent en quelque sorte des ambassadeurs pour les produits italiens. "On joue avec notre sentiment d'affection", proteste-t-elle. De telles mesures lui paraissent intéressées car, fait-elle remarquer, l'Italie n'a jamais rien fait auparavant pour les immigrants. La communauté italienne a par ailleurs recueilli des fonds à maintes occasions pour venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles en Italie ou pour y financer des projets à caractère social.

Un autre leader rapporte que le maire de son village d'origine, Casacalende, a mené une recherche au Canada et aux États-Unis pour identifier tous les immigrants qui en sont originaires, et découvert ainsi qu'ils se concentraient à Montréal: "En majorité, ils sont ici à Montréal, où on en dénombre 7 000 à 8 000, alors qu'au village il en reste de 3 000 à 4 000" (homme, 55 ans, citoyen d'adoption). L'existence d'une association de village peut encourager la confraternité, croit-il.

Certains leaders font observer que des associations régionales ont un programme d'activités plus élaboré que d'autres, mais qu'elles peuvent aussi camoufler des intérêts commerciaux⁷:

"Il y a quelques associations qui sont plus avancées que d'autres, qui font des fêtes une fois ou deux par année, qui recueillent de l'argent et qui donnent des bourses à des étudiants méritants, originaires de leur village. Et il y a quelques associations qui servent aussi sur le plan économique, qui ont été organisées ou fondées par un type ou deux qui ont des commerces. Par exemple, si j'ai une salle de banquet, je fonde une association qui porte le nom de mon village et c'est un instrument de démagogie pour attirer des gens et ensuite, j'organise deux ou trois banquets par année et bien entendu c'est moi qui fais la bouffe et c'est moi qui fais le profit. L'association de mon village a surgi de cette façon-là, a été fondée pour cette raison-là". (homme, 45 ans, citoyen d'adoption)

⁷. Ces associations peuvent se révéler un moyen efficace pour des propriétaires de salles de réception, d'agences de voyage et autres de se constituer une clientèle, comme le suggèrent Painchaud et Poulin, op. cit:120.

L'avenir de ces associations régionales apparaît peu prometteur si l'on en croit deux leaders, qui affirment que les jeunes ont plutôt tendance à s'éloigner de ces associations dont ils ne comprennent pas très bien la raison d'être et qui, d'ailleurs, ne correspondent pas à leur conception des activités de loisirs.

À propos du maintien de liens avec l'Italie, la question de la double nationalité⁸ a suscité à la fois de l'intérêt et des réactions de scepticisme chez les répondants. La plupart ont exprimé leur accord avec une telle mesure, qui était à l'étude depuis des années en Italie avant d'être finalement accordée. Une répondante a fait remarquer qu'elle bénéficiait déjà d'une mesure similaire, son père étant né en Allemagne. Certains ont souligné la complexité de cette question, en particulier en ce qui a trait au droit de vote qui en découle:

"Les problèmes de la communauté italienne à l'heure actuelle sont relatifs à la double citoyenneté, comme en France. Il y a des requêtes pour que les Italiens qui sont ici puissent voter aux élections italiennes. Cela fait des années qu'ils en discutent. Cela fait 30 ans qu'en Italie il y a des projets de lois à ce sujet-là et les gouvernements ne savent pas comment se brancher parce qu'ils ne savent pas comment contrôler cela. Ce ne sont pas seulement 100 000 personnes qui sont parties, on parle de millions et de millions de personnes. On a fait un estimé: à travers le monde entier, outre la population totale d'Italie, il y aurait 20 millions d'Italiens ou de descendants d'Italiens. Comment fait-on pour conférer le droit de vote à ces gens-là? Et puis si on le donne à ceux qui résident au Canada, il va falloir le donner à ceux qui résident aux États-Unis, il va falloir le donner à ceux qui résident en Égypte, et ainsi de suite. Cela devient incontrôlable (...) Même si on leur donnait le droit de vote, pour qui voterait-ils? Ils ne connaissent pas le contexte italien, ni les enjeux politiques en Italie. Quelle est l'utilité de leur donner le droit de vote? Et puis, il y a aussi le fait que certains partis politiques auraient peur de se faire planter carrément à des élections, parce que la plupart des Italiens à l'extérieur du pays voteraient pour la démocratie chrétienne, par tradition, parce que c'était le parti le plus proche de l'Église et tout à l'époque...". (homme, 22 ans, citoyen de naissance)

5. LA VISION DU LEADERSHIP

Cette partie traite successivement de la perception qu'ont les répondants de leurs propres qualités de leaders, puis de la reconnaissance de ces caractéristiques par leur entourage. Il sera ensuite question des différentes conceptions du leader, des critiques apportées au leadership actuel et de la question du leadership des femmes.

⁸. Le principe de la double nationalité vient d'être reconnu en vertu d'une loi italienne entrée en vigueur le 17 août 1992. Les citoyens italiens qui avaient perdu leur citoyenneté en devenant Canadiens pourront la récupérer en présentant une demande en ce sens, et ces dispositions s'étendent sous certaines conditions à la famille de citoyens italiens. *La Presse*, 18 août 1992.

5.1 Perception des répondants quant à leur propre leadership

Quatorze des 22 répondants estiment être des leaders de leur communauté et huit considèrent qu'ils ne le sont pas (*voir le tableau 5, en annexe*). Sept femmes sur dix se considèrent comme leaders et sept hommes sur 12 en font autant.

5.2 Perception des répondants quant à la reconnaissance de leur leadership par le milieu

En ce qui concerne la reconnaissance de leurs qualités de leaders par leur entourage, 14 interviewés croient qu'ils sont considérés comme des leaders par leur communauté, trois affirment ne pas l'être, un autre estime l'opinion partagée et quatre disent ignorer comment ils sont perçus (*voir le tableau 6, en annexe*). Sept femmes s'estiment perçues comme leaders, une croit ne pas l'être et deux ignorent comment les membres de leur communauté les perçoit. Sept hommes affirment être reconnus comme leaders, deux considèrent qu'ils ne le sont pas, un autre estime l'opinion partagée et deux rapportent ne pas connaître l'opinion des membres de leur communauté à leur égard.

5.3 Définition du leader

Au cours des entrevues, on a demandé aux répondants de préciser leur propre conception du leader. On a constaté d'importantes divergences d'une personne à l'autre. Ce terme a tout d'abord, pour trois répondants, une connotation entièrement négative. Selon l'un d'eux, le leader est celui qui agit à titre de porte-parole d'un groupe en mettant de l'avant ses propres intérêts et non en étant "le reflet de la communauté en général" (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption). Un autre précise qu'il s'agit de "quelqu'un qui veut faire de la politique et qui a besoin d'une certaine base pour se faire connaître" (homme, 50 ans, citoyen d'adoption). Un troisième considère que le leader est un usurpateur et il lui prête des tendances conservatrices:

"Les leaders, selon moi, sont des gens qui vont dans le sens d'une certaine majorité qu'on pourrait définir en termes politiques comme étant libérale, en termes idéologiques comme étant plutôt conservatrice, se réfugiant dans le statu quo, mais à tous les niveaux".
(homme, 45 ans, citoyen d'adoption)

sont prêts à suivre, quelqu'un qui va prendre en charge ce qu'il y a à faire" (femme, 36 ans, citoyenne d'adoption). Le leader doit proposer des orientations dont l'impact sera positif, qui auront "des retombées importantes pour la communauté italienne". Selon un autre leader:

"Une personne qui peut jouer un certain rôle de leader doit être capable d'avoir le recul suffisant pour s'assurer que les orientations sont des orientations intégratives, qu'elles ne nuisent pas". (homme, 41 ans, citoyen de naissance)

Deux leaders estiment que le courage des opinions prime. "C'est quelqu'un qui a le courage de dire ce qu'il pense, quoi que ça puisse lui coûter", explique une des deux (femme, 44 ans, citoyenne d'adoption).

Un autre répondant assimile le leader au bon père de famille prêt à aider les autres dans la mesure de ses capacités, alors qu'une autre soutient que le leader "doit avoir des attaches politiques et pouvoir faire aboutir des choses concrètement" (femme, 36 ans, citoyenne de naissance). Pour deux répondants, la visibilité est importante, et il doit s'agir de personnes ayant une situation sociale privilégiée.

Trois autres insistent sur des caractéristiques démocratiques: le leader doit être à l'écoute des autres, avoir la capacité d'"amener des changements, d'exprimer les besoins de la majorité et non pas les besoins d'une catégorie de gens" (femme, 34 ans, citoyenne d'adoption). Il peut mettre son pouvoir à la disposition des autres pour les aider à prendre conscience de leur situation, estime une autre:

"Quelqu'un qui donne son pouvoir aux autres pour que les autres puissent militer aussi, pour que les autres soient conscients. Je veux être la conscience de la société. Je ne vois pas les postes que j'ai occupés comme des postes de pouvoir, puisque je pense que j'ai déjà du pouvoir à l'intérieur de moi. Je ne pense pas qu'un poste nous donne du pouvoir, je pense que vous amenez le pouvoir dans un poste. Donc je me sens assez puissante. Et ça me permet de donner mon pouvoir aux autres, surtout à des jeunes et surtout à d'autres femmes". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Le leader doit être à l'écoute des autres, être épris de justice, estime la troisième:

"Être à l'écoute, être sensible à la cause elle-même, à la justice surtout. Il faut aimer la justice, détester par exemple l'oppression pour les démunis, les marginaux. Cela c'est un leader. Pas un leader profiteur mais un vrai leader." (femme, 64 ans, citoyenne de naissance)

On obtient donc tout un éventail de conceptions du leader qui correspondent à la fois aux caractéristiques personnelles des répondants, à leur position sociale et aux intérêts qu'ils défendent.

5.4 Caractérisation du leadership de la communauté

5.4.1 Critique du leadership de la communauté

Sept des répondants contestent la capacité du Congrès national des Italo-Canadiens (région du Québec) d'exercer un rôle de leadership dans la communauté et formulent des critiques de ses actions qui témoignent de la diversité des caractéristiques socio-économiques et des courants politiques qui traversent la communauté italienne⁹.

L'Association des travailleurs émigrés et de leurs familles (FILEF) a depuis longtemps formulé des réserves au rôle de porte-parole que prétend jouer le Congrès pour l'ensemble de la communauté. Elle reproche au Congrès de ne pas tenir compte de toutes les tendances existant dans la communauté:

"La FILEF, initialement, a participé, a voulu participer, mais lorsqu'on commence à dire qu'il ne faut pas faire de politique, qu'il ne faut pas faire ceci ou cela, puis qu'on a la prétention de représenter tout le monde et que, puisque le Congresso existe, tous les autres ne sont que des quantités négligeables, alors on se dit pour nous, le Congresso est un instrument inadéquat. Même si, initialement, on peut partager l'idée d'avoir un lieu où les gens se retrouvent ou plutôt un organisme de chapeutage de l'ensemble des forces qu'il y a dans la communauté italienne. C'est sur cette base-là que la FILEF s'est retirée et n'a jamais adhéré au Congresso. Cela ne veut pas dire que dans l'avenir, on n'y adhérerait pas selon les formes auxquelles nous croyons". (homme, 43 ans, citoyen d'adoption)

À l'instar de plusieurs autres, un leader critique le manque de représentativité du Congrès, sa faible capacité à rallier les diverses associations de la communauté¹⁰:

"C'est bien beau le Congresso mais dans la communauté italienne on dénombre 160 à 175 associations, et il n'y en a que 25 qui sont affiliées au Congresso. Vous ne pouvez pas dire que vous êtes représentatifs de la communauté italienne quand vous n'êtes pas capables de créer une certaine concertation parmi les 175 associations. (...) Moi je conçois

⁹. Voir Painchaud et Poulin, op. cit.:125-136 à propos de leur critique du leadership de la communauté italienne.

¹⁰. Les données de l'étude de Painchaud et Poulin corroborent cette critique. Ayant analysé de près l'affiliation au Congrès, ces auteurs estiment que seulement 42 p. cent des associations en sont membres. Ces auteurs insistent sur l'hétérogénéité de la communauté italienne et mettent en doute la représentativité du Congrès en tant que porte-parole unique de la communauté italienne (Painchaud et Poulin, op. cit.:117-136).

très mal que ces gens-là se disent porte-parole de la communauté italienne, très mal".
(homme, 22 ans, citoyen de naissance)

Ce répondant reproche au Congrès de n'être pas intervenu pour défendre l'image de la communauté à diverses occasions: "Des événements fâcheux se sont produits au sujet de la communauté italienne. On pourrait prendre l'exemple des pages jaunes, avec le Collège Platon". La communauté italienne est, selon lui, sous-représentée sur les comités consultatifs des divers paliers gouvernementaux, et diverses décisions ont un impact direct sur la communauté, comme la coupure des fonds pour l'enseignement de la langue italienne dans les écoles du samedi.

"Je trouve choquant et même aberrant que la communauté italienne ne soit pas représentée ou soit sous-représenté sur des comités de cet ordre-là. C'est dans des cas comme ceux-là où le Congrès n'intervient pas que je me dis que cet organisme ne peut pas représenter les intérêts de la communauté. Parce que s'il représentait vraiment les intérêts de la communauté, il donnerait des coups de poings sur la table et demanderait des explications. On peut revenir sur l'exemple des écoles du samedi; le ministre a décidé de couper les fonds, les subventions. Tout le principe des écoles du samedi est remis en cause, parce qu'elles ne pourront plus rencontrer leurs obligations financières. Le Congresso n'a pas réagi. Les Italiens ont été incarcérés durant la Deuxième Guerre mondiale parce qu'ils étaient Italiens, alors que le Japon a été capable d'obtenir une compensation financière pour incarcération abusive et illégale. Nous, on attend toujours. (...) Il y a des gestes concrets qui devraient être posés et qui ne le sont pas. (...) Il y a un problème quelque part, il y a un malaise. Quel est le problème, découvrons-le puis s'il y a des changements à faire bien on les fera". (homme, 22 ans, citoyen de naissance)

Le Congrès devrait mettre en application des mesures pour assumer véritablement un rôle de porte-parole de la communauté. Il faudrait, dans son esprit, assurer une présence permanente de l'organisme au sein de la communauté et disposer de personnel à plein temps:

"Un organisme qui se dit porte-parole de la communauté italienne doit faire face et doit réagir rapidement et efficacement à ce genre d'erreurs qui sont commises. Et le Congresso n'est pas capable de faire cela à l'heure actuelle. C'est bien beau d'organiser tel festival, tel défilé, telle affaire. Mais à l'heure actuelle, la ville de Montréal et le gouvernement provincial mettent de l'avant des programmes en ce qui a trait à l'accessibilité des emplois pour les communautés culturelles. On fait des consultations. À part l'environnement, les communautés culturelles, c'est le sujet de l'heure parce que c'est devenu une réalité de plus en plus omniprésente, et il faut assurer une intégration de ces gens-là au sein de la communauté francophone. Il faut que des organismes comme le Congresso soient un peu les porte-parole des préoccupations de la communauté italienne, qu'ils voient s'il y a des modifications à faire dans ces politiques parce qu'elles ne cadrent pas avec les besoins de la communauté. Ils ont un rôle d'agent pour apprécier ce qui est le mieux pour la communauté italienne, et négocier des changements par la suite avec le gouvernement ou les autres instances si cela s'impose. Or le Congresso n'est pas capable de faire cela. (...)

parce que il n'y a pas là des personnes qui peuvent faire cela à temps plein. Ils sont plutôt un groupe de bénévoles qui se réunissent et... le temps qu'ils se réunissent, l'événement est déjà passé. C'est qu'il n'y a pas de structure de permanence. Ils ont une permanence pour des projets de PDE (programme de développement d'emploi) ou de Défi, mais c'est une permanence de deux ou trois mois, pas de long terme. Je me demande toujours quels sont les objectifs du Congresso. C'est bien beau dire que je vous représente mais si je ne sais pas quels sont vos besoins, comment voulez-vous que je vous représente adéquatement". (homme, 22 ans, citoyen de naissance)

5.4.2 Leadership des femmes

L'analyse du leadership des femmes porte sur deux aspects: l'existence de problèmes liés à l'exercice d'un tel leadership et la nature des obstacles rencontrés par les femmes leaders.

Quatre répondants affirment que les femmes participent peu dans les associations italiennes, et en particulier dans les organismes locaux. L'un d'eux précise que le leadership est surtout aux mains d'hommes adultes et que les femmes et les jeunes en sont plus ou moins exclus. Un autre leader partage cette opinion, mais ne saurait dire si ce phénomène est propre à la seule communauté italienne. Rappelant le militantisme passé des femmes, il se demande si leur absence est due à leur propre essoufflement ou à l'attitude des hommes:

"Il y a des hauts et des bas. Je dirais que la communauté italienne a connu une période très active et très vive du côté féministe au sens noble du terme.

Avec le Centro Donne?

C'est cela, où on a vu une très forte implication des jeunes femmes de la deuxième génération. Aujourd'hui, on le sent moins, ces gens-là se sont dirigés ailleurs, je ne sais pas si c'est à cause de l'essoufflement. Oui, il y a des leaders femmes...

Est-ce qu'il y a des difficultés pour les femmes d'être leaders dans la communauté italienne?

Je dirais oui, si on regarde l'ensemble des organisations de la communauté italienne où on retrouve des femmes au niveau du porte-parole principal, de la présidence, oui, sûrement... Est-ce que c'est plus particulier à la communauté italienne? Ou est-ce que ça fait partie de ce qu'on appelle le vécu occidental où les femmes sont moins présentes, c'est le cercle vicieux. (...) Est-ce que c'est à cause de nous? Moi je veux bien; je veux dire que c'est possible que ce soit à cause de moi, comme personne, ou à cause des autres de la gente masculine de l'exécutif, que nous soyons responsables peut-être de l'effilolement. Mais je dois constater qu'elles ont moins d'engagement qu'elles en ont eu dans le passé, malheureusement". (homme, 43 ans, citoyen d'adoption)

Un autre leader dit avoir remarqué la forte présence des femmes italiennes dans les associations multiethniques et exprime l'opinion que les femmes n'occupent pas la place qui leur reviendrait dans la communauté italienne, tout en signalant les efforts déployés pour changer cette situation. Dans les

organismes d'envergure nationale, affirme-t-il, la présence des femmes est garantie par les statuts, mais il n'est pas évident qu'elles ont une place dans les associations régionales:

"Dans les associations de services à caractère multiethnique, c'est presque toujours des femmes. Elles sont soit présidentes, soit permanentes. C'est vraiment un secteur où les femmes sont très présentes.

Et dans les associations italiennes?

Non, je parle des associations multiethniques, comme l'Association pour les personnes handicapées des communautés culturelles, qui a été fondée par une personne d'origine italienne. Les femmes sont très présentes dans ce domaine-là. Dans les associations monoethniques (mais pas les associations régionales), il y a une présence de femmes garantie par les statuts de l'association, il y a une ouverture. Par exemple, au Congrès national -on ne pourra probablement pas l'appliquer l'an prochain, lors du prochain congrès- on a fait tout un bout de chemin, on est arrivé à dire que 50 p. cent des délégués pourraient être des femmes. La présidente du Congrès national est une femme. Il y a une présence de plus en plus grande, mais surtout dans les organismes plus prestigieux, plus implantés. Parce que ces organismes-là sont plus conscients du climat social. Dans les organismes plus petits, les femmes n'ont pas encore leur place. Je ne sais pas si je suis assez clair. Au Congrès national, il y a une femme qui est présidente, aucun problème, mais dans un regroupement d'une région ou d'une province, ça serait peut-être plus difficile. Par contre, il commence à y avoir des femmes, même si elles n'occupent certainement pas la place numérique qui leur reviendrait". (homme, 41 ans, citoyen de naissance)

Un leader reconnaît que l'association dont il est le président compte peu de femmes et que celles-ci y participent surtout en qualité d'épouses de membres. L'absence des femmes à des postes de leadership serait due à leurs responsabilités familiales et à leur hésitation à prendre la parole et à se faire valoir:

"Est-ce qu'il y a beaucoup de femmes qui font partie de l'association dans laquelle vous travaillez actuellement?"

Non, l'association est surtout composée d'hommes. Les femmes qui sont là-dedans comme je vous l'ai dit ce sont les épouses des membres.

Donc même si elles sont à la tête de leurs petites entreprises, elles ne sont pas actives dans les associations. Est-ce qu'il y a des difficultés particulières à être actives dans une association? C'est surtout l'aspect familial qui entre en jeu. La femme, après s'être occupée de son commerce, ferme boutique à cinq heures trente ou six heures, elle rentre à la maison pour prendre soin de ses enfants, ou, si les enfants sont assez vieux, pour s'occuper des tâches ménagères et des autres tâches reliées à la maison. Il y a en a qui vont s'occuper des personnes âgées, qui vont s'occuper d'associations pour les personnes âgées. (...) Si on prend le Collectif des femmes immigrantes -Madame Bizzari qui vient d'être décorée- c'est quand même une femme d'origine italienne qui s'occupe d'un dossier de femmes immigrantes. Il y a des femmes qui s'occupent des écoles du samedi pour l'enseignement de la langue maternelle, qui sont dans le comité de direction, qui sont enseignantes ou qui sont directrices de l'école telle quelle. Il y a des femmes qui commencent de plus en plus à prendre de la place, mais malheureusement il n'y a pas de

"boum" encore à l'heure actuelle. C'est vraiment une certaine progression qui se fait, et j'espère qu'elle va continuer.

Dans votre association est-ce qu'on est sensible à cette question de la représentation de l'activité des femmes?

Je ne peux pas dire que c'est le cas de tout le monde. Personnellement je m'efforce qu'il y ait quand même un certain équilibre dans la représentativité. Mais, vous savez comme moi, que dans la plupart des associations, c'est la personne qui a l'air la plus dynamique, qui parle le plus, qui amène le plus d'idées qui risque de se faire élire sur le conseil d'administration. Et si, par malheur, il n'y a pas dans la salle de femmes qui gueulent plus fort que les autres, elle ne se feront pas élire. (...) Ce sont les personnes qui (...) vont prendre la parole et qui vont faire valoir leurs idées qui risquent de se ramasser sur un conseil d'administration". (homme, 22 ans, citoyen de naissance)

Selon une répondante, les femmes italiennes ont de la difficulté à prendre la parole, car elles ont souvent une moins bonne maîtrise de la langue italienne que les hommes, soit parce que ces derniers appartiennent à la première génération ou qu'ils sont arrivés récemment après avoir fait des études supérieures en Italie:

"Il y a l'aspect culturel qui explique que ce soit des hommes qui, la plupart du temps, prennent la parole. On doit réaliser aussi que pour prendre la parole il faut bien maîtriser la langue. Or c'est rare que les jeunes de ma génération puissent maîtriser l'italien. Donc on s'est toujours retrouvé à faire le travail de base et c'est là qu'on prenait la parole. Moi j'étais l'exception, parce que lorsque on avait des conférences sur l'immigration, je me forçais à prendre la parole même si je ne maîtrisais pas l'italien comme mes confrères. C'est une des raisons pour lesquelles les leaders sont souvent des hommes de la première génération ou qui sont arrivés plus récemment. Ça veut dire qu'ils ont fait des études supérieures en Italie ce qui leur a permis de maîtriser la langue". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Sept femmes et quatre hommes reconnaissent une certaine hostilité du milieu face au leadership des femmes, mais en ce qui concerne le diagnostic à poser, les avis sont partagés: deux femmes estiment que le problème touche l'ensemble de la société, d'autres personnes croient en une amélioration de la situation, alors que pour d'autres, le problème demeure entier.

Deux leaders, dont l'une est engagée en milieu multiethnique et l'autre, à la fois dans des organismes de la communauté italienne et de la société globale, estiment que ce problème de résistance au leadership des femmes de la part des hommes est commun à toutes les communautés ethniques et existe aussi dans l'ensemble de la société québécoise. L'une d'elles déplore néanmoins le fait que pour accéder à un poste, les femmes doivent toujours prouver qu'elles ont une compétence supérieure. Une autre

répondante croit en une progression du nombre de femmes leaders et considère que c'est plutôt le manque d'hommes à des positions de leadership dans la communauté italienne qui est aujourd'hui flagrant:

"Je trouve que pour la quantité d'Italiens que nous avons au Québec, il devrait y avoir beaucoup plus d'hommes leaders. Nous n'en avons pas suffisamment. Nous avons peut-être un peu plus de femmes qui commencent à grimper l'échelle. La femme commence à être beaucoup plus libre de s'exprimer et de s'affirmer, c'est bien évident. (...) Je sais qu'il y a quelques présidentes d'associations qui sont élues. Ainsi, il y a une femme à la présidence de la Chambre de commerce de Saint-Léonard, madame Cortina. Il y a quelques années, c'était inacceptable pour les Italiens qu'une femme puisse être la présidente de la Chambre de commerce. Et pourtant, elle est là". (femme, 48 ans, citoyenne d'adoption)

Les femmes qui assument des responsabilités sont l'objet de critiques "sur une base sexuelle" de la part des hommes, affirme une répondante, "et je n'ai jamais permis qu'on me fasse ça" (femme, 36 ans, citoyenne d'adoption). Une autre leader ne peut faire de comparaison avec d'autres milieux, mais elle estime qu'il est très difficile pour une femme de travailler dans les associations de la communauté italienne, bien que la situation se soit améliorée, à son avis. Elle croit que les hommes d'affaires sont particulièrement fermés au leadership des femmes, même si elle constate des progrès:

"C'est en voie de diminution et non pas de disparition, depuis plusieurs années. Je ne peux pas comparer à d'autres milieux, je ne connais pas vraiment par expérience, mais je peux vous dire que c'est très difficile. Il y a des milieux- et ça dépend du niveau d'ouverture d'esprit et d'éducation- où les hommes d'affaires ne sont absolument pas ouverts aux femmes. Par exemple, avec certains clients, dans le quotidien, si j'étais un homme, avec une grosse moustache et avec une grosse voix, je réussirais davantage à me faire respecter. Mais ça, c'est plus une question d'éducation. Il y a encore beaucoup de gens qui sont encore retenus avec les vieilles mentalités...

Ça c'est dans les rapports quotidiens d'affaires, mais dans les associations?

C'est en train de changer, rappelez-vous ce que je vous ai dit tantôt là-dessus: pour la première fois cette année, ils ont choisi une femme comme personnalité de l'année, alors que ça fait 15 ans qu'ils décernent un prix à quelqu'un, et que ce n'était pas limité à la communauté italienne... ". (femme, 36 ans, citoyenne de naissance)

Une autre répondante souligne que les femmes sont maintenant prises davantage au sérieux qu'auparavant et rappelle les difficultés qu'elle a vécues à titre de militante du Centro Donne et de la FILEF. Elle rappelle qu'à ses débuts, le Centro Donne était très militant et que les liens qu'il entretenait avec les autres associations de la communauté italienne étaient très tendus. Le Centro Donne s'est transformé et est maintenant perçu comme moins menaçant, estime-t-elle, et on reconnaît les services qu'il offre aux femmes de la communauté:

"Est-ce que vous avez eu des difficultés particulières liées au fait d'être une femme dans la communauté italienne?"

Ah! mais oui! Evidemment (rires)!

Vous pouvez m'expliquer?

Ah! mon Dieu! Les femmes sont peut-être prises un peu plus au sérieux maintenant dans la communauté italienne. Quand on a commencé avec Centro Donne, nous étions définies comme des putains, c'était aussi simple que ça, des femmes qui étaient divorcées, qui étaient pour l'avortement. On nous définissait très rudement et très impoliment face aux revendications qu'on voulait porter de l'avant... ça venait des autres groupes, ou de personnes en particulier, je ne vais pas citer ou dire qui ou quoi. (...) Alors donc, ç'a commencé comme ça, puis ç'a changé beaucoup. Centro Donne n'avait aucun lien avec la Casa d'Italia, avec les groupes établis dans la communauté, pour des raisons politiques. Maintenant, Centro Donne a subi une grande transformation. Quand on a commencé, nous étions (...) plus militantes. Nous avions des idéaux... (...) C'était la relation avec les autres groupes qui était tendue au début. Par la suite, Centro Donne a été accepté comme un autre groupe dans la communauté. On l'accepte parce qu'elle donne des services, et ce n'est pas vu comme quelque chose de menaçant. Par rapport à la Casa d'Italia maintenant peut-être il y a deux femmes au niveau du conseil d'administration, trois, peut-être plus. Avant, il n'y en avait aucune". (femme, 34 ans, citoyenne d'adoption)

Selon cette leader, même si les femmes sont maintenant représentées au niveau de conseils d'administration d'organismes de la communauté, elles éprouvent encore des difficultés à militer dans la communauté. Estimant que les femmes ne comptent toujours pas dans la communauté italienne, elle préfère se concentrer désormais, avec des femmes de diverses origines, sur les problèmes des femmes immigrantes et des femmes des "minorités visibles" dans l'ensemble canadien:

"Mais même maintenant, si on essaie de dire que les femmes prennent plus de décisions, ce n'est pas le cas. Moi je peux parler de ce qui est arrivé avec la conférence internationale sur l'immigration qui a eu lieu à Rome en 1989. (...) On a envoyé une déléguée femme seulement de Montréal, sur 50 délégués d'origine italienne venant de l'ensemble du Canada. (...) Je faisais partie du groupe élargi qui préparait les questions à aborder lors de la conférence. Je suis allée aux réunions (...) je voyais que la question des femmes n'était jamais abordée. (...) L'immigration italienne est tellement vaste et la moitié de cette population, ce sont des femmes. Mais on n'en parle jamais. On parle des problèmes des militaires, des jeunes hommes qui devraient faire leur service militaire en Italie si jamais ils retournaient, et c'est très important et on ne parle pas des problèmes que les femmes italiennes peuvent avoir au niveau de leurs enfants, de leurs conditions de travail, du divorce, des gardes d'enfants. Alors, j'ai mis de l'avant cette problématique. Et la seule personne qui m'a prise au sérieux, c'était le consul général d'Italie. (...) Les autres, qui étaient tous des notables, je les appelle des notables, venaient du Congrès italo-canadien, ils venaient des groupes d'associations des régions d'Italie, ils venaient des "patronats" parce que l'Italie a des "patronats" ici au Québec. La seule femme qui était là (...) n'avait pas de préoccupations en tête pour les femmes immigrantes, elle se préoccupait de l'éducation des petits, de l'enseignement de l'italien. Mais au moins il y

avait une femme. Mais c'était tout. Et les problèmes des femmes n'étaient pas touchés. (...)

C'est pour ça que vous avez commencé à militer dans l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des minorités visibles?

La FILEF a donné de l'espace aux femmes, je dois le dire et on a fait des choses. C'est une organisation qui a eu une autre approche, qui a fait du bon travail et qui continue à faire du bon travail. Mais au niveau du conseil d'administration, je dois la mettre dans la catégorie de toutes les autres. Et ça me fait mal de le dire, mais c'est ce qui arrive. Parce que les femmes sont là, oui, mais quand c'est le temps de prendre une décision et de porter de l'avant ce que nous, on voudrait, alors notre position ne compte pas. (...) À la pré-conférence, à New York, sur l'immigration, on a présenté une communication sur la problématique des femmes. Ça a fait un effet, les journalistes en Italie ont pris le texte, alors que les personnes de Montréal et les autres notables voulaient toujours le mettre sous le tapis". (femme, 34 ans, citoyenne d'adoption)

Une femme attribue les difficultés qu'elle a éprouvées à son identification comme féministe radicale et au genre de revendications qu'elle met de l'avant. Le principal obstacle à l'engagement des femmes dans la communauté italienne comme dans toutes les autres communautés renvoie, selon elle, à une structure de pouvoir de type patriarcal et à son lien avec le multiculturalisme:

"J'ai eu beaucoup de difficultés puisque une femme radicale féministe avec des idéologies, c'est déjà menaçant en partant, en plus d'être une femme venant des communautés culturelles!... Ce n'était pas facile de militer auprès des vieilles idées. Je demande une transformation de la société québécoise, une transformation économique et structurelle dans laquelle les femmes pourront prendre leur propre place au sein de la société. Donc c'est assez radical (rires). Alors si je voulais avoir des postes, je pourrais me vendre, et puis oublier ma propre intégrité. (...) Je n'ai jamais fait de travail dans lequel je n'étais pas là totalement. Les gens doivent être intègres dans leur emploi, doivent être eux-mêmes et à l'aise. Je ne peux pas travailler à n'importe quoi (rires).

Tu m'as déjà dit, quand on s'était rencontrées la première fois, que les femmes italiennes avaient du mal à militer dans leur communauté. Pourquoi?

C'est ça. C'est parce que la structure du pouvoir dans chaque communauté ethnique, comme celle qui est derrière la politique multiculturaliste par exemple, a été faite par des hommes. Ils ont répété la même structure dans ce domaine, mais en plus petit.

Peux-tu expliquer davantage le lien que tu fais entre politique multiculturaliste et patriarcat, parce que tu avais utilisé le mot patriarcat. D'abord il y a une élite patriarcale dans la société en général: riche, masculine, blanche, et je dirais maintenant bilingue, car il y a des francophones dedans. On ne veut pas qu'il y ait des gens qui entrent dans l'élite; alors la politique du multiculturalisme a créé des petites élites partout. Et la chefferie de chaque comité culturel est constituée par des hommes, avec lesquels ce n'est pas trop plaisant de militer. Par exemple, quand je parle du fait que la femme battue italienne est beaucoup plus battue qu'une femme francophone, la communauté italienne n'aime pas que je dise des choses comme ça". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

5.4.3 Leadership religieux

Neuf leaders ont émis une opinion sur le rôle actuel joué par les leaders religieux dans la communauté italienne. Six d'entre eux estiment que l'influence de l'Église catholique italienne a diminué, et que les leaders religieux n'exercent plus autant d'autorité que par le passé sur la population d'origine italienne. Pour illustrer la baisse de la ferveur religieuse, un leader révèle que la première église italienne construite à Montréal, l'église Notre-Dame-de-la-Défense, a été sauvée in extremis de la fermeture (homme, 22 ans, citoyen de naissance).

L'Église a longtemps constitué un facteur de cohésion de la communauté, soulignent plusieurs leaders, et la paroisse a été "un lieu de rassemblement", tout se faisait autour de l'église. Les prêtres ont beaucoup assisté les gens en difficulté, rappelle un leader (homme, 22 ans, citoyen de naissance), qui précise que le clergé catholique a été à l'origine des premières associations de défense des travailleurs immigrants¹¹. On reconnaît que les prêtres ont contribué au maintien de l'ethnicité et qu'ils avaient un certain pouvoir politique sur la communauté italienne.

Selon un répondant, le clergé a contribué à maintenir une communauté à part, à la "ghettoïser". Les leaders religieux ont exercé une influence "malheureusement très profonde", affirme une autre, faisant référence non seulement à leurs positions sur la question des femmes, mais également à l'importance que revêtait l'église pour beaucoup de femmes italiennes, puisque c'était le seul lieu que fréquentaient les femmes, "la seule instance où la femme italienne sort de ses propres milieux" (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption).

Si certains leaders estiment que l'influence de l'Église catholique italienne est révolue, ou du moins, qu'elle a fortement diminué, d'autres, par contre, croient qu'elle demeure encore assez forte, et que la paroisse procure toujours aux individus un sentiment de sécurité. C'est une façon de "se tenir ensemble avec du monde qui peut te comprendre", affirme l'un d'eux (homme, 57 ans, résident permanent).

¹¹. Les paroisses italiennes ont constitué le premier noyau d'établissement de la communauté italienne et c'est le clergé catholique qui a donné forme et réalité au cadre territorial de la communauté. Il en est, à ce titre, une des figures centrales (Painchaud et Poulin, op. cit.:64-69).

CONCLUSION

Les leaders d'origine italienne participent en moyenne à 3,7 organismes, et la moyenne de participation des femmes est supérieure à celle des hommes. Les répondants sont surtout des bénévoles. La proportion de femmes membres de conseils d'administration ou de comités exécutifs est plus forte que celle des hommes. On les retrouve dans une forte proportion au sein d'organismes de la communauté italienne, et leur présence est également significative dans les institutions de la société globale. Les hommes se concentrent essentiellement dans le réseau associatif monoethnique alors que les femmes participent avant tout à des organismes de la société québécoise ou canadienne. Les répondants des deux sexes ne semblent manifester que peu d'intérêt pour l'action communautaire en milieu multiethnique. La moitié des engagements des répondants ont pour cadre des organismes d'entraide, et la proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Plus du tiers des participations des répondants s'inscrivent dans des organismes d'envergure provinciale.

Malgré leur profond attachement à leur pays d'origine et l'attrait que celui-ci continue d'exercer sur eux, l'engagement communautaire des leaders se rattache essentiellement à leur besoin d'organiser leur vie au Québec et non en référence au contexte italien. L'activité associative comporte chez plusieurs leaders de multiples facettes où la tradition familiale a souvent joué un rôle: au moins la moitié des leaders font référence à l'engagement politique, social ou communautaire d'au moins un de leurs parents. Certains décrivent leurs parents comme des militants socialistes ou communistes, parlent de leur engagement communautaire (association d'aide aux immigrants, association régionale, création d'entreprises). Quelques leaders ont appartenu à des mouvements de jeunesse ou à des mouvements étudiants.

Les premières expériences d'engagement ont eu pour cadre la société globale dans le cas de certains leaders et les ont conduits à s'engager dans leur communauté d'appartenance par la suite, alors que dans d'autres, l'inverse s'est produit. La plupart considèrent que, à un degré ou à un autre, leurs expériences de vie au Québec ou au Canada, en particulier les premières années d'immigration, ont fait naître ou ont stimulé leur besoin de se regrouper et d'agir dans un cadre monoethnique, multiethnique ou au niveau de l'ensemble de la société.

L'engagement dans le cadre de la communauté italienne correspond, pour certains, à un désir de participer à l'organisation de la communauté italienne tandis que pour d'autres, il résulte en partie d'une sollicitation de la part de responsables de la communauté italienne.

La majorité font état de motivations liées à leurs expériences de vie au Québec. Dans certains cas, il s'agit de problèmes ou de préoccupations d'intégration, ou d'expériences de discrimination: un incident à connotation "raciste", la discrimination au niveau de l'emploi, du logement, etc. D'autres relient leur engagement à des expériences professionnelles (enseignement, milieu syndical ou communautaire) ou à un militantisme politique.

En ce qui concerne les formes d'engagement jugées prioritaires, les leaders qui privilégient les associations monoethniques le font pour disposer d'un pouvoir politique, pour mieux répondre aux besoins spécifiques des membres de leur communauté, et pour préserver leur identité ethnoculturelle. Ceux qui préfèrent les regroupements multiethniques ou reflétant l'ensemble de la société québécoise ou canadienne font valoir l'avantage de former des coalitions sur des problèmes communs à l'ensemble des communautés ethniques, d'éviter la ghettoïsation et d'assurer l'intégration des immigrants. D'autres enfin soulignent l'importance de favoriser les contacts avec l'ensemble de la population.

Les répondants identifient quatre fonctions propres aux associations monoethniques: intégration à la société d'accueil, représentation de la communauté, préservation de l'identité ethnoculturelle et solidarité avec le pays d'origine.

La préservation de l'identité ethnoculturelle est un souci partagé par une majorité d'associations italiennes, qui se matérialise notamment dans des activités comme les cours d'italien du samedi, l'existence d'associations régionales, et les activités de cercles culturels. En ce qui concerne la représentation de la communauté, le Congrès des Italo-Canadiens de la région du Québec se pose comme le représentant des intérêts de la communauté et se dit reconnu comme interlocuteur par les divers gouvernements. Les liens avec le pays d'origine demeurent très forts et prennent une diversité de formes: structures syndicales, fonds d'aide aux victimes de catastrophes naturelles, voyages, commerce, etc. Ces liens s'établissent souvent par le biais d'associations régionales et d'organismes commerciaux.

Invités à préciser leur perception de leur propre leadership et de sa reconnaissance par leur milieu, la majorité des répondants disent se considérer comme leaders de leur communauté et être perçus comme tels par leur communauté. Pour certains répondants, le terme de leader a une connotation entièrement négative, le leader mettant de l'avant ses propres intérêts. Certains insistent sur la capacité d'influencer les autres, de donner l'exemple et d'être suivi, d'autres, sur le courage des opinions, sur la disponibilité pour aider les autres, sur les attaches politiques, ou sur des caractéristiques démocratiques comme l'écoute des autres, la capacité d'"amener des changements, l'expression des besoins de la majorité".

Une partie des membres d'associations italiennes conteste le rôle de représentation de la communauté italienne exercé par le Congrès national des Italo-Canadiens, région du Québec. Certaines critiques portent sur sa faible capacité de rallier les organismes, sur son absence d'intervention sur des questions touchant la communauté. Si les critiques se font souvent virulentes, aucun leader ne conteste toutefois l'utilité d'un certain mécanisme de coordination entre les organismes de la communauté. Selon un répondant, l'absence de consensus dans la communauté autour d'un porte-parole s'explique par les caractéristiques diversifiées des membres de la communauté, tant en termes socio-économiques que politiques (multiples tendances politiques) et par le fait que peu d'organismes recrutent leurs membres dans toutes les couches de la société.

Les leaders ont en général reconnu l'existence de problèmes dans la communauté liés à l'exercice du leadership par les femmes, mais certains estiment que le problème touche l'ensemble de la société. La plupart des répondantes ont admis qu'il existe encore une certaine hostilité et une résistance dans leur communauté face au leadership des femmes. On souligne que les femmes ont été traditionnellement exclues des associations régionales et on constate leur forte présence dans les associations multiethniques. Certains leaders attribuent la faible participation des femmes à leur exclusion de certains organismes locaux, d'autres, à l'essoufflement ou à l'attitude des hommes, aux responsabilités familiales ou au manque d'habitude de prendre la parole.

Parmi les autres critiques mentionnées, il y a le fait que les femmes assumant des responsabilités font constamment l'objet de critiques de la part des hommes, que les besoins des femmes ne sont pas véritablement pris en considération par les organismes de la communauté, ou encore que la structure de pouvoir de type patriarcal est un frein au leadership des femmes.

Certains leaders estiment que l'influence de l'Église catholique italienne est révolue, ou du moins, qu'elle a fortement diminué. On reconnaît que l'Église a longtemps constitué un facteur de cohésion de la communauté. Certains reprochent aux leaders religieux d'avoir maintenu la population dans un ghetto, d'autres rappellent qu'ils sont également à l'origine des premières associations de défense des travailleurs immigrants et qu'ils ont fortement contribué à l'implantation de la communauté italienne à Montréal. Certains soutiennent que l'influence des leaders religieux demeure encore assez forte, et que la paroisse procure toujours un sentiment de sécurité.

ANNEXE: TABLEAUX SUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES LEADERS D'ORIGINE ITALIENNE AU MOMENT DE L'ENQUETE

TABLEAU 1 A: Répartition des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

RESPONSABILITÉ	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	11	17	28
MEMBRE ACTIF	4	11	15
EMPLOYÉ	4	3	7
MEMBRE ORDINAIRE	14	11	25
MEMBRE FONDATEUR	3	0	3
AUTRE *	3	1	4
TOTAL	39	43	82

* Comprend des participations à titre de membre du clergé, de conseiller municipal ou de producteur dans le secteur des médias

TABLEAU 1 B Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et de leur niveau de responsabilité

RESPONSABILITÉ	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CONSEIL D'ADM./ COMITÉ EXÉCUTIF	28 %	39 %	34 %
MEMBRE ACTIF	10 %	26 %	18 %
EMPLOYÉ	10 %	7 %	9 %
MEMBRE ORDINAIRE	36 %	26 %	30 %
MEMBRE FONDATEUR	10 %	-	5 %
AUTRE	8 %	2 %	5 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 2 A: Répartition des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ITALIENNE	29	13	42
MULTIETHNIQUE	1	5	6
SOC. QUÉBÉCOISE OU CANADIENNE	9	23	32
AUTRE *	0	2	2
TOTAL	39	43 **	82

* Il s'agit essentiellement de participations à des organismes à charte internationale

** Sept participations des femmes portent sur des regroupements de femmes ou s'intéressent à la condition des femmes; il s'agit d'une association italienne, de deux associations multiethniques et de quatre organismes de la société québécoise ou canadienne

TABLEAU 2 B Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et de la composition des associations et organismes

COMPOSITION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ITALIENNE	74 %	30 %	51 %
MULTIETHNIQUE	3 %	12 %	7,5%
SOC. QUÉBÉCOISE OU CANADIENNE	23 %	53 %	39 %
AUTRE	-	5 %	2,5%
TOTAL	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 3 A: Répartition des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et du type d'associations et d'organismes

TYPE D'ORG.	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ORG. D'ENTRAIDE	22	19	41
Ass. générales	3	5	8
Femmes	0	6	6
Ass. régionales	8	1	9
Regroupements professionnels	7	6	13
Autres (aide financière et développement économique)	4	1	5
ORG. ÉDUCATIFS	4	1	5
ORG. CULTURELS	2	3	5
Organismes socioculturels	0	3	3
Dialogue interculturel	2	0	2
ORG. RELIGIEUX	1	1	2
ORG. POLITIQUES	8	5	13
Mouvements et partis politiques	4	2	6
Mouvements de défense	4	3	7
AUTRE TYPE	2	14	16
TOTAL	39	43	82

TABLEAU 3 B: Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et du type d'associations et d'organismes

TYPE D'ORG.	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ORG. D'ENTRAIDE	56 %	44 %	50 %
ORG. ÉDUCATIFS	10 %	2 %	6 %
ORG. CULTURELS	5 %	7 %	6 %
ORG. RELIGIEUX	2,5%	2 %	2 %
ORG. POLITIQUES	20,5%	12 %	16 %
AUTRE TYPE *	5 %	33 %	20 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

* Les participations attribuées à cette catégorie se répartissent comme suit:

- comités consultatifs et organismes parapublics: 9 (11%);
- médias :5 (6%);
- organismes de recherche : 2 (3%)

TABLEAU 4 A: Répartition des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL
RÉGIONAL	7	15	22
PROVINCIAL	15	14	29
NATIONAL	9	9	18
AUTRE *	8	3	11
INTERNATIONAL **	0	2	2
TOTAL	39	43	82

* Comprend des participations à des organismes de la diaspora italienne ou d'Italie

** Consiste essentiellement en participations à des sections autonomes d'organismes internationaux (sections de Montréal)

TABLEAU 4 B Répartition en pourcentage des participations des leaders d'origine italienne, en fonction du sexe des leaders et du rayonnement géographique des associations et organismes

RAYONNEMENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL
RÉGIONAL	18 %	35 %	27 %
PROVINCIAL	38,5%	32,5%	35 %
NATIONAL	23 %	21 %	22 %
AUTRE	20,5%	7%	13,5 %
INTERNATIONAL	-	4,5%	2,5 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 5: Répartition des répondants d'origine italienne, en fonction de leur sexe et de leur perception de leur propre leadership

AUTOPERCEPTION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Se considère comme leader	7	7	14
Ne se considère pas comme leader	5	3	8
TOTAL	12	10	22

TABLEAU 6: Répartition des répondants d'origine italienne, en fonction de leur sexe et de leur évaluation de leur perception par le milieu

PERCEPTION PAR LE MILIEU	HOMMES	FEMMES	TOTAL
S'estime considéré comme leader	7	7	14
Ne s'estime pas considéré comme leader	2	1	3
Estime l'opinion partagée	1	0	1
N'a pas d'opinion à ce sujet	2	2	4
Thème non abordé	1	0	1
TOTAL	10	7	17

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE

BRETON, R., ISAJIW, W., KALBACH, W.E., REITZ, J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.

CAMPANI G., Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne, Paris, texte ronéotypé, 1991a.

CAMPANI G., Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrants italiens en France, Paris, texte ronéotypé, 1991b.

CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des communautés culturelles du Québec, 1991.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

LABELLE M., Problématique de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.

LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in Studi Emigrazione - Etudes migrations, no 86, 1987.

PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, Montréal, 1990.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 1990.

Répertoire des organismes de Centraide, Centraide, Montréal, 1991-1992.

TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

RAPPORTS DE RECHERCHE

LABELLE M., Problématique générale de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

TARDIF F., LABELLE M., Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 3, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 5, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 6, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 7, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 8, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 9, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., Intégration économique. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 10, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

TERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

TERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

ABOUD B., Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.

TARDIF F., Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

THERRIEN M., Le discours de leaders de communautés ethniques de la région de Montréal sur l'ethnicité, le culture et le mouvement associatif: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1993.

PUBLICATIONS

LABELLE M., THERRIEN M., LÉVY J., "Ethnicité et mouvement associatif. Perspectives de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Canadian Ethnic Studies, à paraître.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J., "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

En préparation

LABELLE M., "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", in Actes du Colloque de l'ACSALF, Entre tradition et universalisme, ACFAS, Université du Québec à Rimouski, mai 1993, à paraître.

LABELLE M., LÉVY J., Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations de communautés ethniques, (titre provisoire), manuscrit en préparation.

COMMUNICATIONS

LABELLE M., "Racisme et ethnocentrisme. Les perceptions de leaders d'associations communautaires italiennes, juives, haïtiennes et libanaises de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université du Québec à Rimouski, mai 1993.

LABELLE M., "Les enjeux de l'intégration économique. Perceptions de leaders d'associations communautaire haïtiennes", Colloque Les jeunes des minorités noires, questions sociales et système de justice, Université du Québec à Montréal, avril 1993.

LABELLE M., "Le discours de leaders de communautés ethniques et la question nationale", Conférence organisée dans le cadre des activités de l'équipe FCAR: Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, octobre 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., THERRIEN M., "Le discours sur la question nationale: le cas des leaders ethniques de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif immigré dans la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, Colloque L'édification d'une nation: le passé, le présent et l'avenir, Onzième congrès biennal de l'Association canadienne pour les études ethniques, Winnipeg, octobre 1991.

LABELLE M., "Le communautarisme de l'immigration haïtienne au Québec: le discours comparé des leaders d'associations", Colloque La recomposition des espaces sociaux: Migrations, réseaux, diasporas. IRESCO, CNRS, Paris, octobre 1991

LABELLE M., "Le débat sur la culture ethnique, la culture nationale, et la culture civile: réflexions sur les enjeux de l'intégration des minorités ethniques au Québec", Colloque Culture ethnique, culture civique et culture nationale", Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 1991.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABU-LABAN B., The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., The Lebanese in Montreal, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St.Hugh's College, Oxford, 1989.

ABU-LABAN Y., STASIULIS D., "Ethnic Pluralism under Siege: Popular and Partisan Opposition to Multiculturalism", Canadian Public Policy- Analyse de Politiques, vol. 28, no 4, 1992.

Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

ALCINDOR M., La lutte contre le racisme au Québec et au Canada: stratégie d'intervention planifiée ou escarmouche contre l'innomé, Notes pour une allocution présentée par Maryse Alcindor à l'Université du Québec à Montréal le 5 novembre 1992.

ANCTIL P., CALDWELL G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ANCTIL P., "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", Recherches sociographiques, vol. 25, no 3, 1984.

ANDERSON A.B., FRIDERES J., Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives, Toronto, Butterworths, 1981.

ANTHIAS F., "Race and Class Revisited. Conceptualising Race and Racisms", The Sociological Review, vol. 38, no 1, 1990.

ASSIMOPOULOS N., HUMBLET J.E., "Les immigrés et la question nationale: étude comparative des sociétés québécoise et wallonne", Studi Emigrazione - Études migrations, no 86, 1987.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS ITALO-CANADIENS (CIBAP), Un avenir prospère, Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

AUDET B., Les caractéristiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1987.

BAILLARGEON M., Langue maternelle: importance des populations linguistiques du Québec et de la région de Montréal en 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BAKER D.G., Race, Ethnicity, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.

BAKER D.G., "Ethnicity, Development and Power: Canada in Comparative Perspective", in Isajiw W., Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

- BAKER M., The New Racism, London, Junction Books, 1981.
- BALIBAR E., "Y a-t-il un "néo-racisme", in Balibar E., I. Wallerstein (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BALIBAR E., WALLERSTEIN E., Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- BARTH F., Ethnic Groups and Boundaries, Boston, Little, Brown and Company, 1969.
- BAUREISS G., "Towards a Theory of Ethnic Organizations", Canadian Ethnic Studies, vol. 14, no 2, 1982.
- BEAUD S., NOIRIEL G., "L'assimilation: un concept en panne", in Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.
- BELL D., "Ethnicity and Social Change", in Glazer N., Moynihan D. (eds), Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.
- BELL D., Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, Les Presses universitaires de France, 1979.
- BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.
- BERTHELOT J., Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.
- BLACK J.H., LEITHNER C., "Immigrants and Political Involment in Canada: the Role of the Ethnic Media", Canadian Ethnic Studies, vol. 20, no 1, 1988.
- BLAUNER R., Racial Oppression in America, New York, Harper and Row, 1972.
- BONACICH E., MODELL J., The Economic Basis of Ethnic Solidarity, Berkeley, University of California Press, 1980.
- BONIN D., "L'immigration au Québec en 1990: à l'heure des choix", in Watts R.L., Brown D.M. (eds), Canada: the State of the Federation.1990, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1990.
- BOURQUE G., DUCHASTEL J., "L'État canadien et les blocs sociaux", in Boismenu G., Bourque G., Denis R., Duchastel J., Jalbert L., Salée D. (dir.), Espace régional et nation, Montréal, Boréal, 1983.
- BOURQUE G., "Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise 1945-1980", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.
- BRETON R., The Governance of Ethnic Communities, New York, Greenwood Press, 1991.

BRETON R., ISAJIW W., KALBACH W.E., REITZ J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.

BRETON R., "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2, 1983.

BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.

BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

BRYM R.J., Fox B.J., From Culture to Power, Toronto, Oxford University Press, 1989.

BUCHANAN STAFFORD S., "Language and Identity: Haitians in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.

CALDWELL G., FOURNIER D., "The Quebec Question: a Matter of Population", Canadian Journal of Sociology, vol. 12, nos 1-2, 1987.

CALDWELL G., WADDELL E., Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

CAMPANI G., Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., Les réseaux familiaux, villageois et régionaux des immigrés italiens en France, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.

CAMPANI G., CATANI M., PALIDDA S., "Italian Immigrant Associations in France", in Rex J., Joly D., Wilpert C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

CAPPON P., Conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

CASTLES S., BOOTH H., WALLACE T., Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities, London, Pluto Press, 1984.

CASTLES S., KOSACK G., Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe, London, Oxford University Press, 1973.

CATANI M., "Le transnational et les migrations. Individualisation et interaction entre systèmes de valeur", Peuples méditerranéens, nos 35-36, 1986.

CATANI M., PALIDDA S., Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées, Paris, FAS, DPM, ministère des Affaires sociales, 1987.

CAZEMAJOU J., MARTIN J.P., La crise du melting-pot, Paris, Aubier Montaigne, 1983.

CHAN K.B., "Perceived Racial Discrimination and Response: An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders", Canadian Ethnic Studies, vol. 19, no 3, 1987.

CHAN K.B., "The Chinese from Indochina in Montreal: a Study in Ethnic Voluntary Association, Community Organization and Ethnic Boundaries", IN Dorais L.J., Chan K.B., Indra D.M. (dir), Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

CHICHA-PONTBRIAND M.T, "Les jeunes des minorités visibles et ethniques sur le marché du travail: une situation doublement précaire", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

COHEN Y., LÉVY J., BERDUGO-COHEN M., Juifs marocains à Montréal, Montréal, VLB Editeur, 1987.

COHEN P., "Ethnicity: Problems and Focus in Anthropology", Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.

COLBURN D.R., POZZETTA G.E., America and the New Ethnicity, New York, Port Washington, 1979.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES A L'ACCESSION DU QUÉBEC A LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.

CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (RÉGION QUÉBEC) & FILEF, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

CONSTANTINIDES S., "Ethnicité et pluralisme culturel", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

CRETE J., ZYLBERBERG J., "Une problématique floue: l'autoreprésentation du citoyen au Québec", in Colas D., Emeri C., Zylberbergh J.,(eds), Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

DE RUDDER V., "L'obstacle culturel: la différence et la distance", L'Homme et la société, nos 77-78, 1985.

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DELANOI G., TAGUIEFF P.A., Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité, Paris, Éditions Kimé, 1991.

- DESCHAMPS G., Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.
- DORAIS L.J., CHAN K.B., INDRA D., Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.
- DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.
- DORAIS L.J., "Refugee Adaptation and Community Structure: the Indochinese in Quebec City, Canada", International Migration Review, vol. 25, no 3, 1991
- DORAIS L.J., "Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.
- DRIEDGER L., "Jewish Identity: the Maintenance of Urban Religious and Ethnic Boundaries", Ethnic and Racial Studies, vol. 3, no 1, 1980.
- DUMONT F., HARVEY F., "La recherche sur la culture", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1985.
- EDWARDS R.C., REICH M., WEISSKOPF T.E., The Capitalist System, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972.
- ELAZAR D.J., The Other Jews. The Sephardim Today, New York, Basic Books, 1989.
- ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.
- ELBAZ M., "La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions", Anthropologie et sociétés, vol. 7, no 2, 1983.
- ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.
- ELBAZ M., "Les immigrants dans la cité: les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec", Montréal, IIIe Colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990.
- FÉDÉRATION DE LA PRESSE ITALO-CANADIENNE, Mémoire pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.
- FINKIELKRAUT A., La défaite de la pensée, Paris, Gallimard, 1987.
- FINKIELKRAUT A., Le Juif imaginaire, Paris, Gallimard, 1981.

FONTAINE L., SHIOSE Y., "Ni Citoyens, ni Autres: la catégorie politique "Communautés culturelles", in Colas D., Emeri C., Zylberberg J., Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

GALLISSOT R., "Au-delà du multiculturel: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds.), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.

GAY D., "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

GEERTZ C., The Interpretation of Cultures: Selected Essays, New York, Basic Books, 1973.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GILROY P., There ain't no Black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation, London, Hutchinson, 1987.

GLAZER N., MOYNIHAN D. (eds), Ethnicity. Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

GLICK-SCHILLER N., DE WIND J., BRUTUS M.L., CHARLES C., FOURON G., THOMAS A., "All in the Same Boat? Unity and Diversity in Haitian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney E.M. (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

GODIN G., Notes pour l'allocution de monsieur Gérald Godin ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Winnipeg, Conférence fédérale-provinciale sur le multiculturalisme, 1985.

GOLDSTEIN J.E., BIENVENUE R.M. (eds), Ethnicity and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.

GORDON M., Assimilation in American Life, New York, Oxford University Press, 1964.

GOULBOURNE H., "Varieties of Pluralism: the Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", New Community, vol. 17, no 2, 1991.

GOULBOURNE H., "New Issues in Black Politics", Paper presented for La recomposition des espaces sociaux: migrations, réseaux, diasporas, Paris, ERENI-CNRS, CHRYSEIS, 1991.

GOULBOURNE H., "La mobilisation ethnique et les minorités d'origine asiatique et caraïbe", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Profil des communautés culturelles du Québec, ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire des associations ethniques, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles (La), Mémoire du groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Violence et racisme au Québec, Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste, Commission des droits de la personne du Québec, juin 1992.

GREELY A., Ethnicity in the United States, New York, Wiley and Sons, 1974.

HACKER A., Two Nations; Black and White. Hostile, Separate and Unequal, New York, Maxwell Macmillan International, 1992.

HAYOT A., "Immigrants et formation sociale: appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse de modes de vie", Greco 13, Recherches sur les migrations internationales, no. 1, 1980.

HECKMANN F., "Nation, État-nation et politique à l'égard des minorités ethniques", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

HECHTER M., "Group Formation and the Cultural Division of Labor", American Journal of Sociology, vol. 84, no 2, 1978.

HENRY F., Les relations interraciales au Canada aujourd'hui. État des recherches, Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 1986.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

HIGHAM J. (ed), Ethnic Leadership in America, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1978.

ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.

ICART J.C., Négriers d'eux-mêmes, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

ICART J.C., "Le piège du racisme", Relations, octobre 1991.

Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

INDRA D., "Bureaucratic Constraints, Middlemen and Community Organization: Aspects of the Political Incorporation of Southeast Asians in Canada", in Chan, K.B., Indra, D. (eds), Uprooting, Loss and

Adaptation. The Resettlement of Indochinese Refugees in Canada, Ottawa, Canadian Public Health Association, 1987.

INDRA D., "Les relations entre les communautés et les ethnies des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada" in Tepper E.L. (ed), D'un continent à l'autre: les réfugiés du Sud-Est asiatique, Ottawa, Association Canadienne des Études Asiatiques, 1981.

ISAJIV W. (ed), Identities: the Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

JACKSON R.H., "Ethnicity", in Sartori G. (ed), Social Science Concepts. A Systematic Analysis, Sage Publications, 1984.

JANSEN C., "Community Organization of Italians of Toronto" in Driedger L. (ed), Canadian Ethnic Mosaic, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.

JENKINS R. "Social Anthropological Models of Inter-Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

Juifs du Maroc. Identité et dialogue, Actes du Colloque international sur La communauté juive marocaine: vie culturelle, histoire sociale et évolution, Paris, La Pensée sauvage, 1980.

JUTEAU D., "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in P. Guillaume, J.M. Lacroix, J. Zylberberg, Minorités et État, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

JUTEAU D., "L'étude des relations ethniques dans la sociologie québécoise francophone", in Simon-Barouh I., Simon P.J.(dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

KRALT J., Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.

LABELLE M., LAROSE S., PICHE V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.

LABELLE M., RAVIX R., "Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal", Collectif Paroles, no 28, 1984.

LABELLE M., "Question ethnique et question nationale", Relations, no 514, 1985.

LABELLE M., TURCOTTE G., KEMPENEERS M., MEINTEL D., Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.

LABELLE M., Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, CIDHICA et Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 2e édition.

LABELLE M., "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", in Brunelle D., Y. Bélanger (dir.), L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.

LABELLE M., "Immigration, culture et question nationale", Cahiers de recherche sociologique, no 14, 1990.

LABELLE M., "Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal", in Abou Sada G., Courault B., Zeroulou Z. (dir.), L'immigration au tournant, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1990.

LABELLE M., "Femmes et migration au Canada: bilan et perspectives", Canadian Ethnic Studies, special issue on "The State of the Art", vol. 22, no 1, automne 1990.

LABELLE M., "Politique d'immigration, politique d'intégration, identité du Québec", in Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail numéro 4, 1991.

LABELLE M., "Pluralité ethnoculturelle et pluralisme au Québec", in Gagnon A., Rocher F., Les obstacles à la souveraineté. Les réponses des experts, Montréal, 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J. "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

LABERGE H., "La culture nationale et les cultures ethniques", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

LAFERRIÈRE M., "Les idéologies ethniques dans la sociologie canadienne: du conformisme colonial au multiculturalisme", in Leconte, Thomas: Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada, 1983.

La Liberté, (bottin commercial et communautaire haïtien), décembre 1990-décembre 1991.

LANGLAIS J., LAPLANTE P., LÉVY J., Le Québec de demain et les communautés culturelles, Montréal, Méridien, 1989.

LANGLAIS J., ROME D., Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986.

LAPEYRONNIE D., "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", Revue française de sociologie, vol. 28, 1987.

LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.

LASRY J.C., TAPIA C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LASRY J.C., "Sephardim and Ashkenazim", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.

LEDOYEN A., "Les jeunes des communautés culturelles: caractéristiques et situation sur le marché du travail", Identité et intégration. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

LEDOYEN A., Montréal au pluriel, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

L'égalité, ça presse, Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, 1984.

LÉVY J., "Analyse des facteurs qui peuvent influencer sur le développement d'une estime de soi normale chez les jeunes des communautés culturelles", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991. pp. 35-38.

LÉVY J., OUAKNINE L., "Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LEWIS B., SCHNAPPER D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

LI P.S., Ethnic Inequality in a Class Society, Toronto, Wall and Thompson, 1988.

LI S. (ed), Race and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1990.

LIGHT I., "Disadvantaged Minorities in Self-Employment", International Journal of Comparative Sociology, vol. 20, nos 1-2, 1979.

LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in Studi Emigrazione - Etudes migrations, no 86, 1987.

MASSÉ R., L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1983.

MATHEWS G., L'immigration au Québec: l'état de la situation, Texte rédigé pour le "Canada Employment and Immigration Advisory Council", 1990.

MATTHEW F., Question for an American Sociology, Robert Park and the Chicago School, 1977.

McALL C., Class, Ethnicity, and Social Inequality, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

METZGER P., "American Sociology and Black Assimilation: Conflicting Perspectives", American Journal of Sociology, 1971.

MILES R., "Marxism versus the Sociology of "Race Relations", Ethnic and Racial Studies, vol.7, no 2, 1984.

MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.

MILES R., Class, Culture and Politics: Migrant Origin Youth in Britain, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, 1992.

MILES R., PHIZACLEA A., "Class, Race, Ethnicity and Political Action", Political Studies, vol.25, no 4, 1977.

MOODLEY K., "Canadian Multiculturalism as Ideology", Ethnic and Racial Studies, vol. 6, no 3, 1983.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, Vol 1, no 2, printemps 1992.

NG R., ESTABLE A., "Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

NG R., The Politics of Community Services. Immigrant Women, Class and State, Toronto, Garamond Press, 1988.

NG R., MULLER J., WALKER G., Community Organisation and the Canadian State, Toronto, Garamond Press, 1990.

NOEL P., "L'image de soi chez les jeunes", Identité et intégration, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991, pp. 31-33.

NOVAK M.E., The Rise of the Unmeltable Ethnics, New-York, Macmillan, 1978.

OMI M., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", Sage Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

OMI M., WINANT H., Racial Formation in the United States, New York et London, Routledge and Kegan Paul, 1986.

OUELLETTE F., "Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente", Impressions, no 9, 1991.

OUELLETTE F., PAGÉ M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAGÉ M., "Intégration, identité ethnique et cohésion sociale", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAILLÉ M., "Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées", International Journal of Canadian Studies, Revue internationale d'études canadiennes, no 3, 1991.

PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.

PAINCHAUD C., POULIN R., "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2., 1985.

PALMER H., Immigration and the Rise of Multiculturalism, Toronto, Copp Clark, 1975.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990. Rapport, s.l., 1990.

PETER K., "The Myth of Multiculturalism and Other Fables", Ethnicity, Power and politics in Canada, Edited by Jorgan Dahlie and Tissa Fernando, Toronto, Methuen, 1981.

PHIZACKLEA A., One Way Ticket. Migration and Female Labour, London, Routledge and Kegan Paul, 1980.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

PORTER J., "Ethnic Pluralism in Canadian Perspective", in Glazer N., Moynihan N. (eds), Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

PORTES A., WALTON J., Labor, Class and the International System, London Academic Press, 1981.

PORTES A., "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration", in Tomasi S. et al (ed), International Migration, New-York, 1980, Center for Migration Studies.

PORTES A., MANNING R.D., "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas", Revue internationale d'action communautaire, vol.14, no 54, 1985.

RADECKI H., "Ethnic Voluntary Organizational Dynamics in Canada; a Report" International Journal of Comparative Sociology, vol 17, nos 3-4, 1976.

REITZ J., The Survival of Ethnic Groups, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1980.

Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990.

Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 4^e édition, 1990.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990.

REX J., JOLY D., WILPERT C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

REX J., MASON D., Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

ROCHER F., ROCHER G., "La culture québécoise en devenir: les défis du pluralisme", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir.), Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

SCHNAPPER D., La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991.

SCHNAPPER D., "Communautés, minorités ethniques et citoyens musulmans", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

SCHOENBERG U., "Participation in Ethnic Associations: the Case of Immigrants in West Germany", International Migration Review, vol. 19, 1985.

SIMARD J.J., "Droits, identités et minorités: à l'arrière-plan de l'éducation interculturelle", in Ouellette F., Pagé M., Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

SIMON P.J., "L'étude des relations inter-ethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in Balandier, G., (éd) Questions à la sociologie française, Paris, P.U.F., 1976.

SIVANANDAN A., A Different Hunger, London, Pluto Press, 1982.

SMITH D., The Ethnic Revival in the Modern World, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

SOLOMOS J., Black Youth, Racism and the State, New York, Cambridge University Press, 1988.

SOLOMOS J., Race and Racism in Contemporary Britain, London, MacMillan, 1989.

SOWELL T., The Ethnic America, New-York, Basic Books, 1981.

STACK J.F.(ed), The Primordial Challenge. Ethnicity in the Contemporary World, New York, Greenwood Press, 1986.

STASIULIS D., "The Political Structuring of Ethnic Community Action: a Reformulation", Canadian Ethnic Studies, 1980, vol. 12, pp.19-44.

- STASIULIS D., "Minority Resistance in the Local State: Toronto in the 1970s and 1980s", Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no 1, 1989.
- STASIULIS D., "Rainbow Feminism: Perspectives on Minority Women in Canada", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.
- STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F. (ed), The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992, Ottawa, Carleton University Press, 1991.
- STEINBERG S., The Ethnic Myth, New York, Athenaeum, 1981.
- SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., "Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness", in Sutton C.R., Chaney E.M.(eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.
- SUTTON C.R., CHANEY (eds), Caribbean Life in New York City: Sociocultural Dimensions, New York, Center for Migration Studies, 1987.
- TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.
- TAGUIEFF, P.A., "L'identité française et ses ennemis", L'Homme et la Société, nos 77-78, 1988.
- TAGUIEFF P.A., La force du préjugé, Paris, La Découverte, 1988.
- TAGUIEFF P.A.(dir), Face au racisme, Paris, La Découverte, 1991, 2 tomes.
- TERMOTTE M., "Ce que pourrait être une politique de migration", L'Action nationale, vol. 78, no 5, 1988.
- VANDYCK R., "La question nationale: où en est la pensée marxiste", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1980.
- VELTMAN C., L'évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981, Montréal, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS Urbanisation, 1986.
- VELTMAN C., "L'insertion linguistique des groupes allophones dans la région métropolitaine de Montréal", in Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1989.
- VELTMAN C., L'avenir linguistique de la région de Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1989.
- VORST J. (ed), Race, Class, Gender: Bonds and Barriers, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines, 1989.

- WACKER F., "Assimilation and Cultural Pluralism in American Social Thought", Phylon, vol. 30, no 4, 1979.
- WALDINGER R. "Immigrant Enterprise. A Critique and Reformulation", Theory and Society, vol. 15, 1986.
- WALLERSTEIN E., "La construction des peuples: racisme, nationalisme, ethnicité", in Balibar E., Wallerstein I. (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.
- WARBURTON R., Towards a Synthesis of Theory on Ethnic Relations in Canada, University of Victoria, Department of Sociology, 1989, ronéoté.
- WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.
- WEINFELD M., "Myth and Reality in the Canadian Mosaic: "Affective Ethnicity", Canadian Ethnic Studies, vol.13, no 3, 1981.
- WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.
- WEINFELD M., "Le milieu juif contemporain du Québec, in Anctil P., Caldwell G., Juifs et réalités juives au Québec, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.
- WIEVIORKA M., L'espace du racisme, Paris, Seuil, 1991.
- WIEVIORKA M., La France raciste, Paris, Seuil, 1992.
- WIEVIORKA M. (dir.), Racisme et modernité, Paris, La Découverte, 1992.
- WIEVIORKA M., Ethnicity as Action, Conference on Ethnic Mobilisation in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, April 1992.
- WIRTH L., The Ghetto, Paris, Presses universitaires de France, 1980.
- YANCEY W.L., ERICKSEN E.P., JULIANI R.N., "Emergent Ethnicity: a Review and Reformulation", American Sociological Review, vol. 41, no 3, 1976.
- YINGER J.M., "Intersecting Strands in the Theorisation of Race and Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- YINGER J.M., "Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation, Ethnic and Racial Studies, vol. 4, no 3, 1981.
- YUVAL-DAVIS N., "Nationalism and Racism", in Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

ZUCCHI J.E., Italians in Toronto. Development of a National Identity, Toronto, McGill Queen's University Press, 1988.

